



Fondation  
**Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

# Rapport d'Activité 2023

## SERVICE

# Apartements de Coordination Thérapeutique

du **Val-de-Marne**

SERVICE  
APARTEMENTS DE  
COORDINATION THERAPEUTIQUE  
44 places autorisées

VAL-DE-MARNE

100/112 avenue de Fontainebleau  
94270 LE KREMLIN-BICETRE

TEL. 01 49 60 65 57

FAX 01 46 71 75 48

FINESS 940003999

### Siège social :

55 rue de Belleville  
75019 Paris  
Tel : 01 85 08 50 92

[fondation@fmdc.fr](mailto:fondation@fmdc.fr)  
[www.fmdc.fr](http://www.fmdc.fr)

# SOMMAIRE

Sommaire .....	2
1. Présentation Générale .....	4
1.1 Présentation de la Fondation Maison des champs.....	4
1.2 Présentation du service ACT 94 .....	6
1.3 LES ACT Hors Les Murs 94 de la FMDC .....	7
2 Les ACT 94 de la FMDC .....	8
2.1 Répartition des financements .....	8
2.2 Le Bilan Quantitatif.....	8
2.3 Les personnes accueillies en 2023 .....	10
2.3.1 Profils sociaux des personnes accueillies .....	10
2.3.2 Âge.....	10
2.3.3 Les profils médicaux en 2023 .....	11
2.4 Le maintien à domicile .....	14
2.5 Les sorties du dispositif.....	15
3 Les ACT Hors Les Murs 94.....	16
3.1 Le financement .....	16
3.2 Les personnes accueillies en 2023 .....	16
3.3 Evènements spécifiques 2023.....	18
3.4 La coordination sociale des ACT HLM.....	19
3.5 La coordination médicale des ACT HLM.....	19
3.6 Principales actions de l'accompagnement proposées en 2023 .....	20
4 Les activités de la coordination medico-psycho-sociale.....	21
4.1 Travail collectif, collaboratif et formations.....	21
4.2 Accompagnement par le pair aidant médiateur de santé .....	21
Les interventions .....	22
4.3 Accompagnement social.....	23
4.4 Accompagnement et soutien psychologique.....	24
5 L'accompagnement.....	25
5.1 le programme éducation thérapeutique du patient (e.t.p.).....	25
5.1.1 Mise en œuvre du programme E.T.P. 2023.....	25
5.1.2 Les chiffres 2023.....	25
5.1.3 Insuffisance Rénale Chronique.....	26
5.1.4 Drépanocytose.....	26
5.1.5 Littéracie en santé.....	27
5.1.6 Vie sexuelle et affective.....	27
5.1.7 Le sommeil .....	28
5.1.8 Prendre soin de soi.....	28
5.1.9 Gestion des émotions.....	29
5.1.10 Alimentation.....	30

5.1.11	Sécurité sociale : « Mes droits à la sécu : assurer sa couverture sociale .....	31
5.1.12	Budget : vivre avec peu de ressource.....	32
5.1.13	Impôts : Comprendre l'importance de faire sa déclaration de revenus .....	33
5.1.14	Ateliers logement (cf. Savoir habiter) .....	33
5.1.15	Atelier autour du collage .....	34
5.1.16	Ateliers Activité Physique Adaptée.....	35
5.2	La convivialité .....	37
5.2.1	Activités en interne .....	37
5.2.2	Activités en externe.....	37
5.2.3	Journée à la mer à Fort Mahon en août 2023.....	37
5.2.4	Séjour de 5 jours à Hyères (Var) du 2 au 6 octobre 2023 .....	37
5.2.5	Fête de fin d'année.....	38
5.3	Le numérique .....	39
5.4	Les Groupes d'Expression .....	40
5.4.1	Thèmes abordés en 2023.....	40
5.4.2	Les solutions proposées :.....	40
5.5	Les rencontres de la Fédération Santé Habitat.....	40
5.6	Les interventions du cabinet Approche médiation.....	41
5.7	Les autres Partenariats .....	41
5.8	Numérique interne .....	42
6	La gestion des appartements .....	43
7	La démarche qualité en 2023 .....	44
8	Les Ressources Humaines.....	46
9	La coordination des équipes mobiles mesure 27 du Val de Marne.....	47
	Conclusion .....	48

# 1. PRESENTATION GENERALE

## 1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs  
55 rue de Belleville 75019 paris  
[fondation@fmdc.fr](mailto:fondation@fmdc.fr)  
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration  
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation  
Jérôme LUCAS

### ACT 94

Fondation Maison des Champs  
110-112 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Téléphone : 01.49.60.65.57

Directrice des services ACT 94  
Céline Vilder  
[c.vilder@fmdc.fr](mailto:c.vilder@fmdc.fr)

Cheffe de service  
Nathalie Jossoud  
[n.jossoud@fmdc.fr](mailto:n.jossoud@fmdc.fr)

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

### UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

## NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment :

- Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.
- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

### **Le Service Autonomie à Domicile – SAD :**

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)  
(300 places autorisées personnes âgées, 25 places autorisées personnes handicapées)
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)  
(20 places autorisées)
- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Garde itinérante de nuit
- Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)  
(10 places dont 2 d'urgence)
- Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisés (ULS)

### **Le service Santé Précarité Inclusion**

- L'équipe Spécialisée de Soins infirmiers Précarité (ESSIP)  
(44 places autorisées)

### **La crèche Sainte-Lucie** (66 berceaux)

### **Le Service d'Accompagnement à la vie sociale - SAVS**

- SAVS de jour (45 places destinées aux personnes en situation de handicap psychique)
- SAVS de nuit (11 places)

### **Les services d'appartements de Coordination Thérapeutique - ACT**

- ACT de Paris (39 places autorisées)
- ACT du Val de Marne (44 places autorisées)
- ACT « Hors les Murs » (15 places autorisées)

### **La coordination des équipes mobiles « mesure 27 »**

### **Les services d'Action Sociale et Solidaire**

- Le Carrefour des Solidarités  
(90 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris)
- Solidarité Indochine Sérurier (SIS) :  
(inspiré par le Carrefour, implanté au cœur de la cité Paris Habitat Indochine Sérurier)
- Habitants solidaires  
(projet avec Elogie SIEMP de lutte contre l'isolement et la grande précarité des locataires)

### **L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)**

## 1.2 PRESENTATION DU SERVICE ACT 94

Nombre total de places autorisées au 31/12/2023	44
• dont nombre total de places installées au 31/12/2023	44
• dont nouvelles places créées au cours de l'année	4
• nombre total de places occupées au 31/12/2023	43

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées)	Répartition des places installées
En hébergement individuel	25
En hébergement semi-collectif (6 cohabitations de 3 places)	18
En hébergement collectif	0

Offre d'hébergement (répartition du nombre de places installées au 31/12/2023)

Localisation des places d'Appartements de Coordination Thérapeutique			
Adresse	Type de logement	Nombre de places	Bailleurs
17 rue du Val de Marne 94250 GENTILLY	F2	1	Valdevy
19 avenue Georges Brassens Chevilly Larue 94550	F 1	1	SCI Belleville-Brunet
44 Avenue de la République Chevilly Larue 94550	F1	1	Kevin Lemaire
37/39 bis rue Anatole France Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
9 rue Gracchus Babeuf Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	EFIDIS
55 rue Séverine Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
43 rue Gabriel Péri Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
45 rue Gabriel Péri Le Kremlin Bicêtre 94270	F 1	1	Kremlin Bicêtre habitat
42 rue Elisée Reclus Le Kremlin Bicêtre 94270	F2	1	VALOPHIS
39 rue Danton Le Kremlin –Bicêtre 94270	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
38 impasse Octave Mirbeau Villejuif 94800	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
9 rue Dauphin Villejuif 94800	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
2 rue Guynemer Villejuif 94800	F1	1	Sylvie KONG
104 rue de Verdun Villejuif 94800	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
3 allée Berlioz Villejuif 94800	F 1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
14 rue Berthelot Villejuif 94800	F2	1	SCI Belleville-Brunet
10 rue Eugène Varlin Villejuif 94800	F 1	1	"ALTICE" Administrateur de Biens
93 rue de Chevilly Villejuif 94800	Pavillon : 7 F1	7	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE

2 allée Léo Ferré Villejuif 94800	Pavillon F4	3	"EFIDIS" AGENCE CENTRE
105 rue Jean Jaurès Villejuif 94800	F 1	1	LOGIREP GROUPE POLYLOGIS
16 av de la République Villejuif	F1	1	"SCOPE GESTION" GESTION IMMOBILIERE
93 avenue de Paris Villejuif	F4	3	I3F
65 bd Hippolyte Marqués Bat 8 Ivry sur Seine 94201	F 4	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 21 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 20 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
46, Rue BARBES Bat 21 Ivry sur Seine 94201	F5	3	SIEMP
<b>NOMBRE TOTAL DE PLACES</b>		<b>44</b>	

#### Répartition des logements par types et selon les capacités d'accueil

Types de logements	Nombre de logements	Nombre de place occupées au 31/12	Accessibilité mobilité réduite	Partagé	Possibilité d'accueillir des animaux
F1	23	16	3	non	Sous réserve
F2	2	2	1	non	Sous réserve
F4	3	9	0	oui	non
F5	3	9	0	oui	non
Pavillon social 7 F1	1	7	1	non	non
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>5</b>		

## 1.3 LES ACT HORS LES MURS 94 DE LA FMDC

Le dispositif ACT HLM a pour mission d'accompagner les personnes, en s'inscrivant dans une approche d'aller vers. L'équipe pluri disciplinaire intervient au sein de toute forme d'habitat et visent à répondre de manière la mieux adaptée possible aux besoins des usagers les plus éloignés de l'offre de soin et des dispositifs de prévention.

Les personnes accompagnées souffrent de maladies chroniques, présentent des vulnérabilités ou une dépendance dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne qui affectent la bonne adhésion à leur parcours de soin ainsi que le suivi et la qualité de leurs démarches administratives et sociales.

Ces personnes vivent en logement autonome, soit hébergées par une structure d'accueil, soit chez un tiers, soit en logement précaire ou à la rue. Les critères d'admissibilité reprennent majoritairement les critères des ACT hébergement.

L'activité de ce nouveau service a démarré en mars 2022. Nous sommes agréés pour 10 places en 2022, et 15 places fin 2023. L'équipe est constituée d'un médecin à 0.2 ETP, d'une infirmière à 0.5 ETP et d'une coordinatrice de parcours à 1 ETP. L'activité du service ACT HLM est adossée à celle du service ACT hébergement. Les personnes accompagnées par HLM peuvent bénéficier de toutes les actions collectives et d'éducation thérapeutique proposées et organisées par le service ACT hébergement.

## 2 LES ACT 94 DE LA FMDC

### 2.1 REPARTITION DES FINANCEMENTS

Dotation globale :	1 672 769 €	
Coût à la place :	36 469 €	
Crédits Non Reconductibles :	75 000 €	Financement du poste « mesure 27 » sur le Val de Marne
	3 000 €	Formations

### 2.2 LE BILAN QUANTITATIF

Le service a été ouvert 5 jours sur 7 du lundi au vendredi sans interruption durant l'année. Une permanence téléphonique est effectuée de 17h à 9h, ainsi que le week-end.

#### Capacité d'accueil du service

Capacité autorisée :	44 places
Nombre de journées prévues :	16 060 journées
Nombre de journées réalisées :	14 943 journées
Nombre d'admissions :	14 entrées
Nombre de sorties :	9 sorties
Nombre de personnes accueillies en 2023 :	52 personnes
Nombre de personnes présentes au 31 décembre 202 :	43 personnes

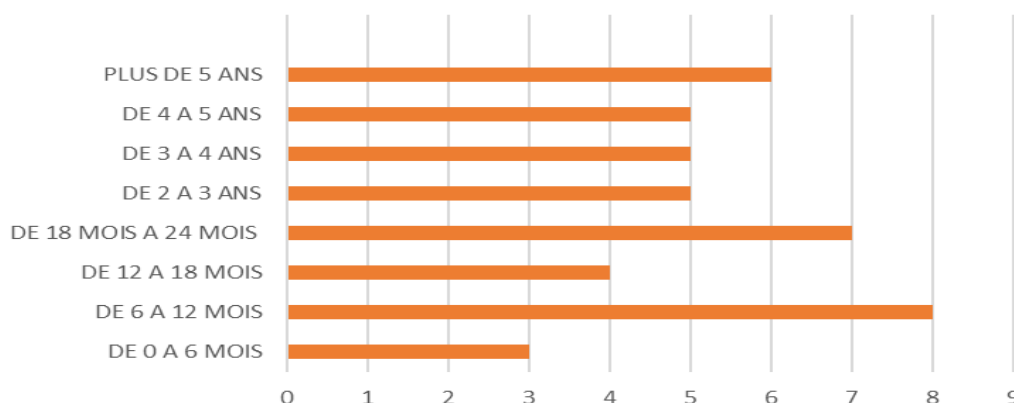
#### Taux d'occupation

	Journées prévues	Journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
JANVIER	1 364	1 166	85,48%	1	2
FÉVRIER	1 232	1 016	82,47%	1	1
MARS	1 364	1 149	84,24%	2	0
AVRIL	1 320	1 179	89,32%	1	1
MAI	1 364	1 269	93,04%	3	0
JUIN	1 320	1 293	97,95%	3	2
JUILLET	1 364	1 302	95,45%	0	0
AOÛT	1 364	1 323	96,99%	3	3
SEPTEMBRE	1 320	1 290	97,73%	0	0
OCTOBRE	1 364	1 333	97,73%	0	0
NOVEMBRE	1 320	1 290	97,73%	0	0
DÉCEMBRE	1 364	1 333	97,73%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>16 060</b>	<b>14 943</b>	<b>93,04%</b>	<b>14</b>	<b>9</b>



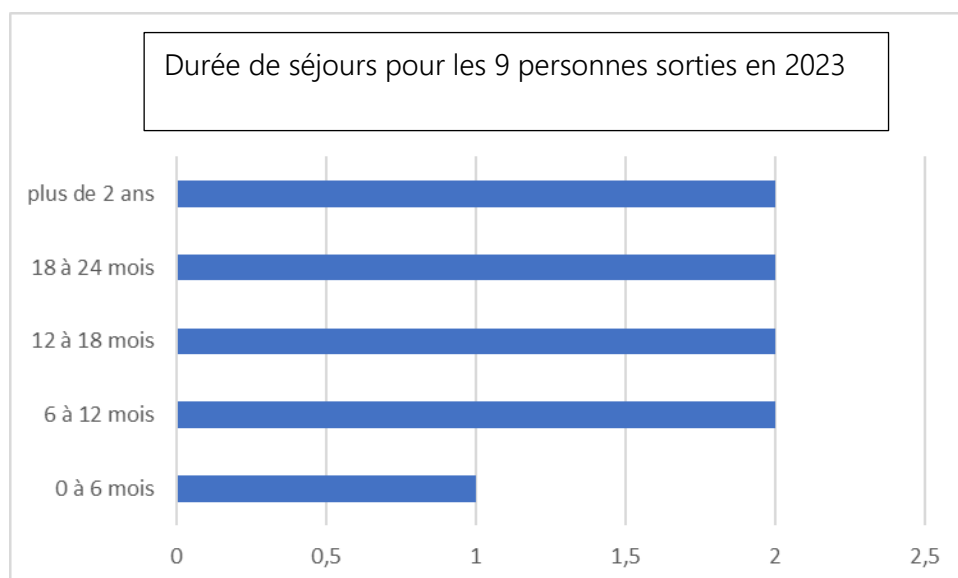
## Durée de séjour

Durée de séjour pour les 43 personnes présentes au 31.12.2023



- Séjour le plus long : 2 493 jours soit 6 ans et 10 mois
- Séjour le plus court : 160 jours soit 5 mois

## Durée de séjour pour les 9 personnes sorties en 2023



- Séjour le plus court : 143 jours
- Séjour le plus long : 1 438 jours soit 3 ans et 11 mois

La durée moyenne de séjour : 889 jours, soit 2 ans et 5 mois.

Les durées de séjour augmentent continuellement ces dernières années, car les situations administratives des résidents à l'entrée et en cours de séjour, se dégradent.

La durée d'obtention d'un titre de séjour et d'une situation administrative stable augmente.

Les personnes qui candidatent à l'admission en ACT sont de plus en plus nombreuses à se trouver dans une situation de sans-papiers et sans ressources. Après leur admission, une fois les démarches effectuées, auprès de la préfecture et de l'OFII, que leurs droits sont ouverts, un nombre croissant de personnes perdent leur droit au séjour, car leur titre n'est plus renouvelé. Par conséquent, ils perdent également leurs ressources et doivent recommencer les mêmes démarches.

## 2.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

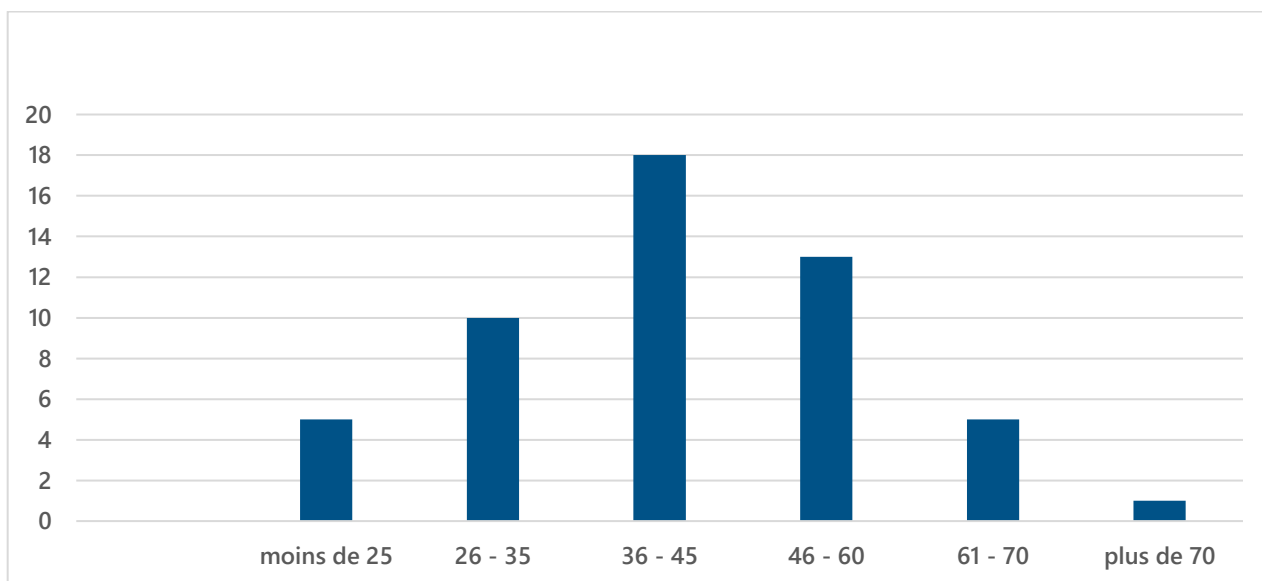
En 2023, 52 personnes ont été accueillies au sein du service des Appartements de Coordination Thérapeutique hébergement, 14 entrées et 9 sorties.

### 2.3.1 Profils sociaux des personnes accueillies

File active : 52 personnes accueillies en 2023

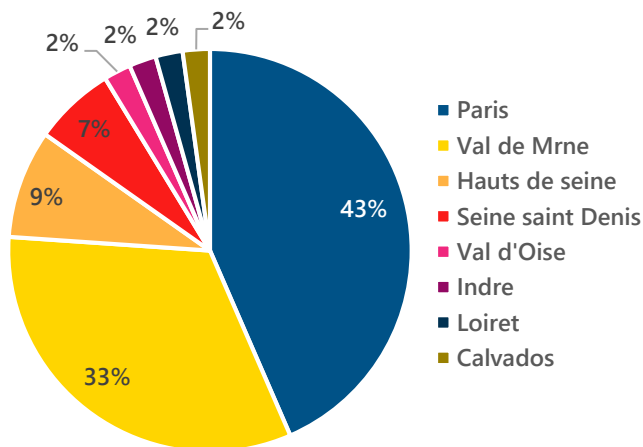
- 21 hommes
- 31 femmes

### 2.3.2 Âge

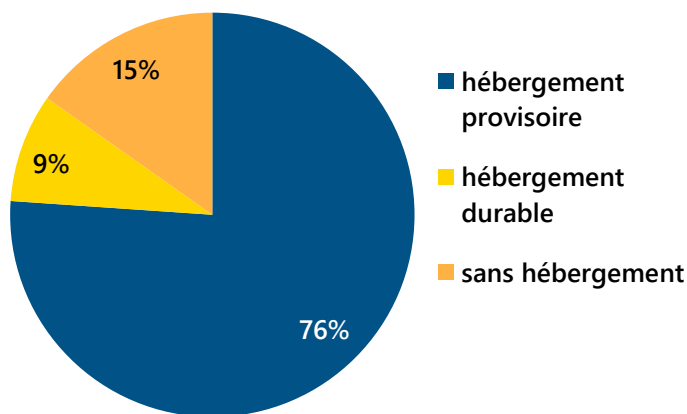


- La moyenne d'âge : 41,3 ans
- Le plus âgé : 74 ans
- Le plus jeune : 22 ans

### Département d'origine



### Hébergement d'origine en 2022



### 2.3.3 Les profils médicaux en 2023

Bien que la crise sanitaire du Covid soit derrière nous, nous restons vigilants quant à la poursuite des gestes barrières (port du masque et lavage des mains) lors de certaines situations (saison hivernale, personnes greffées ou immunodéprimées...).

La majorité de nos résidents est vaccinée et a reçu de 2 à 5 doses. Certains ont eu une infection Covid et le peu de résidents non vaccinés (refus) ont également été infectés sans complication majeure.

12 résidents ont été vaccinés contre la grippe le 21 décembre 2023 et la vaccination se poursuit. Quelques résidents acceptent de faire simultanément la vaccination Covid.

La coordination médicale est confrontée aux aléas de la situation sociale. De plus en plus de résidents peinent à obtenir un titre de séjour soit lors d'une première demande, soit lors du renouvellement avec des retentissements importants sur la santé physique et mentale de ces personnes.

L'Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF), qui concerne 3 de nos résidents, accompagne parfois le refus de délivrance de titre de séjour. Cela génère de l'angoisse et un état de stress très importants ne serait-ce que dans les déplacements (crainte de vérification d'identité et d'orientation en centre de rétention). L'équipe de professionnels soutient au mieux les résidents dans leur démarche de recours avec le soutien d'associations comme le Comède ou la Cimade.

La rupture de la couverture sociale engendrée par le non renouvellement du titre de séjour complique le parcours de soins et altère la santé physique et mentale. Or, nous rencontrons de plus en plus de difficulté pour la prise en charge de la santé mentale par des psychiatres.

Parmi les 15 entrées en ACT Hébergement, nous avons pris en charge trois personnes accompagnées par notre Equipe Mobile ACT HLM, vivant dans une cave, dans un camion et dans un hôtel social insalubre.

Le partenariat avec des associations (Igikali, Comité des Familles...) se développe et l'arrivée dans notre équipe d'un pair aidant (cf. page 21) facilite beaucoup les contacts et les accompagnements.

Nous développons le partenariat avec le soutien du réseau des médecins hospitaliers et avons pu orienter auprès de l'Espace santé Jeunes de l'Hôtel Dieu une jeune drépanocytaire nécessitant une prise en charge psychiatrique et une jeune drépanocytaire, dépendante de la codéine, auprès d'un médecin addictologue spécialisé auprès des drépanocytaires.

Nous avons étendu notre réseau de partenaires auprès de centres de santé de ville de proximité (ophtalmo, dentiste, kiné, podologue...) qui acceptent la prise en charge AME.

En 2023, nous avons pu développer un nouveau partenariat avec une structure SSR pneumologie qui a accueilli une résidente insuffisante respiratoire, ainsi qu'une personne accompagnée par le service HLM.

### Accompagnement médical en 2023

Trois résidents insuffisants rénaux dialysés (2 femmes et 1 homme) ont bénéficié d'une greffe rénale ; pour l'une avec donneuse vivante et évolution très favorable ; et survenue d'un diabète cortico-induit pour un autre.

Pour deux résidents, la greffe est contre indiquée. Un programme ETP autour de l'alimentation et de l'activité physique adaptée est en cours pour l'une et porte ses fruits. Pour l'autre résident, il doit bénéficier en 2024 d'une chirurgie bariatrique en raison de son obésité morbide.

Nous avons organisé deux transferts de centres de dialyse (2) et de suivi néphrologique.

Un accompagnement compliqué auprès d'une femme atteinte d'un cancer du sinus maxillaire avancé ayant eu de multiples complications à type de cellulite orbitaire et des effets secondaires de radiothérapie très handicapants : perte du goût, de l'odorat, vertiges en lien avec une radionécrose du tronc cérébral et des troubles de déglutition majeur.

Plusieurs épisodes de pyélonéphrites, une intervention de canal carpien et la découverte de calculs rénaux chez une jeune diabétique de type 1 ayant une observance difficile et un syndrome dépressif.

Parmi nos 6 jeunes femmes drépanocytaires,

- 3 auront été hospitalisées à plusieurs reprises pour crises vaso-occlusives sévères.
- 1 a bénéficié d'une intervention chirurgicale pour tumeur neuroendocrine pancréatique, compliquée d'embolie pulmonaire.
- 1 grossesse gémellaire avec mise sous oxygénothérapie et accouchement fin décembre 2023 par césarienne.
- 1 en attente d'intervention orthopédique pour prothèse totale de hanche sur coxarthrose très évoluée.

Une résidente insuffisante respiratoire sous O2 a présenté plusieurs décompensations nécessitant hospitalisations et séjour en SSR réadaptation pneumologique. Elle a été récusée pour une transplantation pulmonaire car l'ensemble des éléments ne permet pas d'envisager sereinement un parcours de greffe, avec un risque de décès post opératoire important et un risque de ne pas améliorer sa qualité de vie avec la greffe. Il est décidé de ne pas poursuivre le projet de transplantation.

Un nouveau résident, épileptique et schizophrène stabilisé, a bénéficié d'une intervention chirurgicale ophtalmologique pour cataracte bilatérale évoluée handicapante lui permettant de poursuivre ses objectifs, notamment d'insertion professionnelle.

Un homme de 73 ans, insuffisant rénal modéré non dialysé à son entrée, a été mis en dialyse lors de la découverte d'un lymphome nécessitant l'instauration d'une chimiothérapie et d'une corticothérapie responsable d'un diabète cortico-induit. L'altération de son état général a nécessité l'orientation vers un SSR.

Une résidente, atteinte d'une rectocolite hémorragique et porteuse d'une stomie, a bénéficié d'un rétablissement de continuité.

Nous avons mis fin à la prise en charge d'un jeune résident de 21 ans, atteint d'une maladie de Verneuil qui a mis en échec toutes nos propositions d'accompagnement (prise en charge psychologique, orientation auprès d'un spécialiste)

Un jeune homme de 21 ans, atteint d'un cancer très agressif multi métastasé, a été relogé dans le parc social. Notre équipe mobile ACT HLM l'a accompagné avec le soutien d'une hospitalisation à domicile Soins Palliatifs jusqu'au décès.

### Activités du Médecin Coordinateur (0,5ETP)

Durant l'année 2023, le médecin coordinateur a :

- Participé à l'étude des dossiers de préadmission et aux entretiens de préadmissions.
- Participé à la coordination du suivi médical des résidents, à des entretiens individuels, aux bilans éducatifs, aux évaluations et discussion autour des projets personnalisés médicosociaux, aux projets de sortie.
- Eu des contacts très réguliers avec les médecins spécialistes hospitaliers et les médecins traitants afin, entre autres, de récupérer les comptes-rendus de consultation et d'hospitalisation et les tenir informés de l'évolution de notre accompagnement.
- Participé aux réunions de coordination médicale mensuelle et aux réunions d'équipe hebdomadaire.
- Co animé un atelier ETP autour du sommeil le 15/11/23 avec 5 résidents participants.
- Participé aux commissions d'admission au Guichet Unique à Basiliade (04/01/23, 07/06/23 et 02/08/23).
- Participé au groupe de travail des médecins coordinateurs du Guichet Unique (27/06/2023).
- Participé au Rapport d'activité standardisé annuel RASA données médicales 2023.
- Participé à la création des dossiers médicaux des nouveaux résidents et à leur mise à jour régulière.
- A été vigilant aux certificats médicaux pour l'OFII et la MDPH effectués par les médecins référents, voire les a réalisés.

Perspectives 2024 :

Le vote de la Loi Immigration risque d'avoir des retentissements importants auprès de nos résidents et futurs résidents. Nous sommes dans l'attente des termes de la réforme de l'Aide Médicale Etat début 2024.

Notre équipe va continuer à développer le partenariat et la prise en charge globale des pathologies chroniques de nos résidents.

Nous poursuivons et enrichissons notre programme ETP « Cultiver le soin de soi » autour de l'alimentation et l'activité physique adaptée auprès de nos résidents.

Nous maintenons les conseils vis-à-vis des mesures barrières à appliquer dans certains lieux et poursuivons la stratégie vaccinale Covid et grippe.

Notre service va recruter un nouveau médecin coordinateur pour le deuxième trimestre 2024, le médecin actuellement en poste faisant valoir ses droits à la retraite.

## 2.4 LE MAINTIEN A DOMICILE

En 2023, 11 résidents sur 46 ont bénéficié d'une intervention d'aide à domicile, dont 5 après une sortie d'hospitalisation de courte ou de longue durée.

NOM RESIDENT	NOMBRES HEURES / SEMAINE	ENTREPRISES INTETERVENANTE	FINANCEMENT	HEURES ANNEES 2023
M M.HIW	4 H	AEF entreprise d'insertion	Fondation Maison des Champs	112 H
M M.MEL	3 H	AEF entreprise d'insertion	Fondation Maison des Champs	6 H
Mme C.FLO	4 H	Bien vieillir association	Fondation Maison des Champs	122 H
M P.MAY	2 H	Bien vieillir association	Fondation Maison des Champs	96 H
M C.MBG et M Z.CHE	3 H	AEF entreprise d'insertion	Fondation Maison des Champs	141 H
Mme M.SID	2 H	Bien vieillir association	Département 94	96 H
Mme S.KAI	4 H	Bien vieillir association	Département 94	192 H
Mme L.MEL	3 H	Onela société	CPAM	20 H
Mme A.GOU	2 H	AEF entreprise d'insertion	Fondation Maison des Champs	90 H
Mme S.SOU	1 H	ASP94/Bien vieillir association	Fondation Maison des Champs	205 H
<b>TOTAL</b>				<b>1 080 H</b>

Le total des heures d'aide-ménagère est en forte augmentation en 2023 par rapport à 2022 : 1080 heures dont 772 heures financées par la structure. Le coût supporté par la structure a pratiquement doublé, ce qui fragilise l'organisation et interroge sur la pérennité de la possibilité de financer les heures d'intervention pour les résidents qui n'ont pas de revenus ou de financer ceux pour lesquels les dossiers sont en cours d'instruction au département, mais dont le traitement prend plusieurs mois.

L'organisation et la préparation des retours à domicile après hospitalisations restent toujours complexes du fait des sorties prévues et reportées, des besoins à évaluer et à réajuster en fonction de l'évolution de l'état de santé des résidents.

## 2.5 LES SORTIES DU DISPOSITIF

### 9 sorties en 2023

En 2023, le nombre de sorties du dispositif s'élève au total à 9.

Cette année, 1 résident a trouvé à se reloger dans le parc privé sur le Val de Marne et 5 résidents ont obtenu un logement social, tous dans le Val-de-Marne.

Une fin de prise en charge a été prononcée en raison du non-respect du règlement de fonctionnement.

Il n'a pas été possible de finaliser une demande hébergement via le SIAO 94 pour cette personne qui a mis en échec le travail d'accompagnement proposé.

Une résidente a décidé de retourner chez l'amie qui l'hébergeait avant les ACT.

Origine des sorties 2023	ACT 94
Accord Collectif Départemental	0
PILS	0
Action Logement	1
Préfecture via le DALO	3
SIAO/Maison relais	0
Mairie	1
Autre ACT	1
Exclusion	1
Départ volontaire	1
Bailleur privé	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

Un résident qui était déjà pris en charge avec sa fille au ACT 94 a été réorienté vers les ACT 75 de la Fondation suite à l'arrivée de sa femme et de 2 autres enfants.

Les résidents, ont bien conscience de perdre leur statut de prioritaires en cas de refus d'une proposition. La plupart des 7 refus n'étaient pas de leur fait :

- Les propositions n'étaient pas adaptées (absence d'ascenseur à deux reprises, loyer trop élevé).
- Les candidatures n'ont pas été retenues par le bailleur (dont 1 en raison de l'absence de titre de séjour).
- 1 résidente n'a pas été retenue par une résidence sociale : ses revenus de formation ne représentaient pas assez de garantie et en même temps elle ne se sentait pas prête à ce relogement

#### Éléments marquants des sorties d'ACT en 2023

Les bilans de fin de séjour, consentis par les résidents, constituent des instants marquants. Ils permettent un retour réfléchi sur plusieurs dimensions clés de leur expérience au sein des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) 94 : l'évolution de leur état de santé depuis leur arrivée, souvent dans un contexte de précarité ; leur parcours d'apprentissage enrichi par l'interaction avec les professionnels et les autres résidents à travers les diverses activités et ateliers proposés ; le développement notable de leur autonomie ; et la satisfaction d'acquérir davantage d'indépendance. Cependant, cette progression s'accompagne fréquemment d'une appréhension à l'idée de quitter ce qui est perçu comme « leur deuxième famille », témoignant de la profondeur des liens tissés et de l'impact significatif de leur séjour.

#### Perspectives 2024

- Maintenir et développer les partenariats des solutions de sortie et d'aval des ACT.
- Contacter et rencontrer les résidences sociales et les bailleurs de notre territoire.
- Travail en binôme avec la chargée de mission projets de sortie et la coordinatrice de parcours du service ACT HLM.

## 3 LES ACT HORS LES MURS 94

Le service ACT Hors Les Murs (ACT HLM) accompagne des personnes nécessitant des soins relevant des Affections de Longue Durée (maladies chroniques) ayant un besoin d'accompagnement pour l'accès aux soins et à la santé du fait de leur vulnérabilité (psychique, économique, isolement, handicap, addictions) et en situation de précarité sociale : vivant dans leur logement propre ou chez un tiers, dans un habitat provisoire, une structure d'hébergement ou un abri précaire.

L'équipe mobile du service ACT Hors Les Murs accompagnait dix personnes vivant dans le Val de Marne, en particulier dans le secteur du Kremlin-Bicêtre, d'Ivry-sur-Seine, de Vitry-sur-Seine, de Villejuif et de Chevilly-Larue.

Le dispositif ACT HLM équipe mobile 94 a pu être mis en œuvre au cours du 1er trimestre 2022, par l'embauche d'une coordinatrice de parcours à temps plein, qui a mené ses interventions avec le médecin (à temps partiel). En septembre l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée d'une infirmière à mi-temps.

Suite à une évaluation de leurs besoins, 4 anciens résidents des ACT hébergement ont pu bénéficier du suivi par l'équipe mobile ACT HLM. Cela a permis d'adapter notre accompagnement à l'évolution de leur situation.

3 personnes suivies en 2022, sont également accompagnées en 2023 :

- La première personne est accompagnée car elle nécessitait d'un soutien parental suite au décès de sa femme.
- La deuxième, pour la finalisation de la prise en charge du fait des difficultés de gestion de démarches administratives.
- La dernière pour un soutien à la parentalité (conflit avec le père de l'enfant), ainsi que pour ses démarches administratives et médicales

Pour les autres résidents sortis des ACT hébergement, l'équipe médico-sociale peut garder des contacts téléphoniques et proposer des réorientations en fonction des demandes. Les résidents sortis qui le souhaitent peuvent venir aux Groupes d'Expressions et peuvent participer à certains ateliers pour faire part de leurs expériences.

### 3.1 LE FINANCEMENT

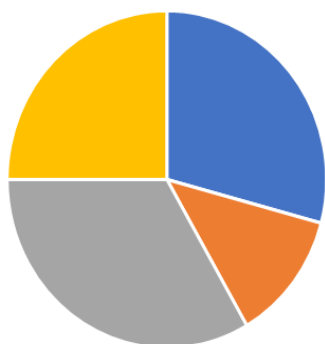
Dotation 2023 :	147 042 €
Coût à la place :	13 860 €

### 3.2 LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

Personnes accompagnées	24 personnes
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hommes 15</li><li>• Femmes 9</li></ul>
Nombre d'admissions :	15 entrées
Nombre de sorties :	13 sorties
Taux d'occupation	103.82 %
Nombre de jours prévus	3 640
Nombre de jours réalisés	3 779
Durée moyenne de séjour	8 mois



## Durée d'accompagnement



■ de 0 à 3 mois ■ de 3 à 6 mois ■ de 6 mois à 1 an ■ de 1 à 2 ans

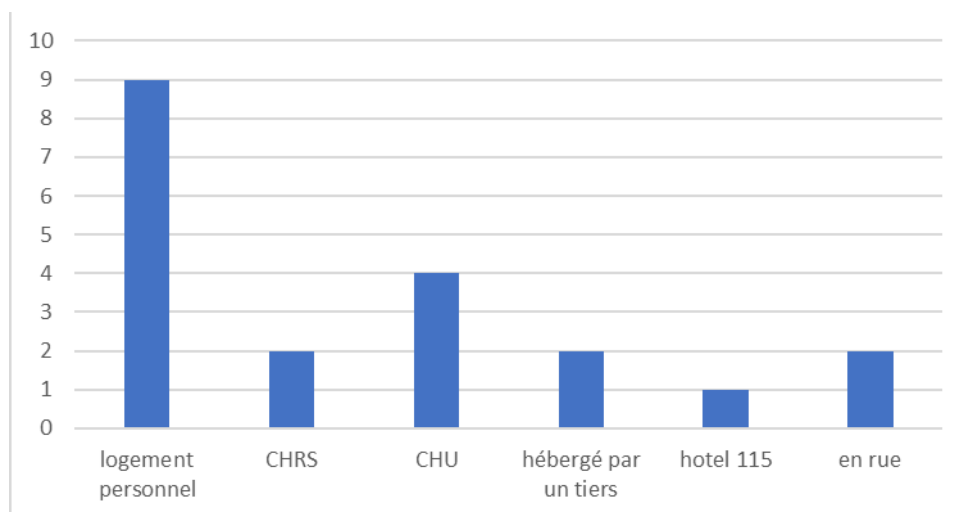
En 2023, nous avons accompagné une famille composée d'un couple et de 3 enfants, une personne âgée dépendante et son aidante, une mère et sa petite fille. La présence des accompagnants implique la prise en compte et la prise en charge de certaines problématiques qui concernent tel ou tel accompagnant à un moment donné du parcours. L'équipe pluridisciplinaire s'investit aussi auprès des accompagnants, les aide dans leurs démarches administratives, pour pouvoir aider au mieux la personne bénéficiaire du dispositif des ACT HLM.

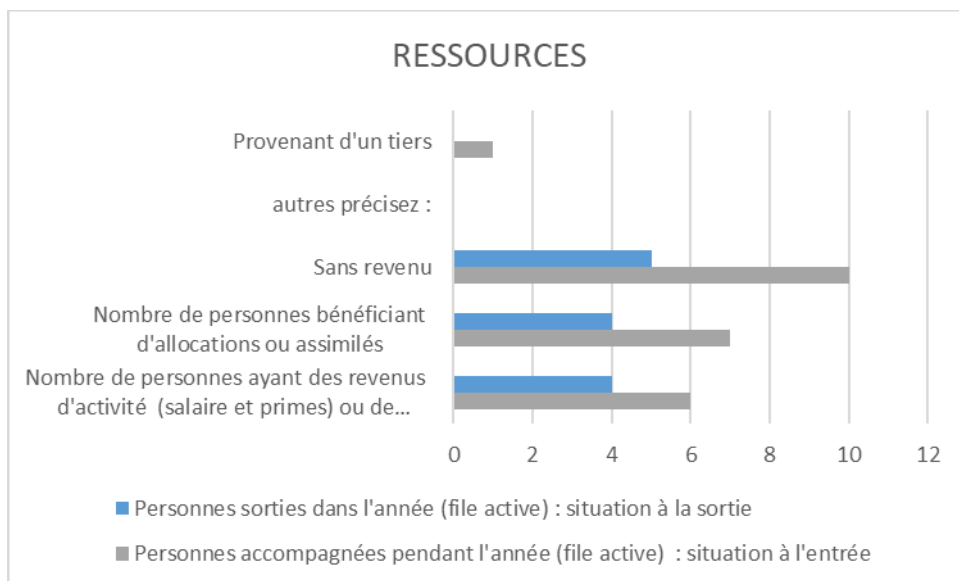
## Répartition par âge

Nombre de personnes accompagnées de moins de 18 ans	0
Nombre de personnes accompagnées entre 18 et 45 ans compris	6
Nombre de personnes accompagnées entre 46 et 60 ans compris	12
Nombre de personnes accompagnées de 61 ans ou plus	6
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

## Lieu de vie

- 22 personnes ont une adresse ou une domiciliation dans le Val de Marne.
- 2 sont sans domiciliation (rue, squat, bidonville...)





Les personnes nécessitant des démarches liées au titre de séjour représentent les 2/3 des personnes accompagnées. Les démarches liées au séjour complexifient le parcours et les démarches entamées en 2023 et n'ont toujours pas pu aboutir début 2024. Nous accompagnons également des personnes en situation irrégulière sans aucune perspective de régularisation.

Seulement 4 personnes sont en capacité physique ou avec une autorisation de travail sur les 24 suivies.

### 3.3 EVENEMENTS SPECIFIQUES 2023

Les différentes durées d'accompagnement correspondent aux besoins des personnes et à l'adaptabilité de notre accompagnement.

Sur les 4 prises en charge qui ont duré moins de 4 mois, deux des personnes sont décédées. Quant aux deux autres, l'une a été transférée dans un établissement plus adapté à ses besoins et l'autre a quitté volontairement le dispositif.

La prise en charge par les ACT HLM n'est en rien obligatoire. La signature du contrat d'accompagnement engage la libre adhésion de la personne et encourage sa participation à l'accompagnement. Les objectifs sont réfléchis en équipe et basés sur les besoins communiqués par la personne.

Les personnes accompagnées sont aussi libres de quitter le dispositif lorsqu'elles considèrent que la prise en charge ne leur correspond plus. L'équipe est engagée à repenser l'accompagnement pour qu'il réponde aux besoins des bénéficiaires. Dans le cas où ce travail ne correspond pas aux attentes de la personne, alors la prise en charge peut prendre fin et la personne est réorientée vers d'autres dispositifs d'accompagnement (quand cela est possible).

En 2023, 2 personnes accompagnées ont quitté la région Ile de France de manière précipitée et sans prévenir l'ACT. Bien que déstabilisantes, ces ruptures nous permettent aussi de repenser et travailler à nouveau les conditions de prise en charge afin de redonner du sens, pour les bénéficiaires comme pour les professionnels.

Au 31/12/2023, voici les situations des 11 personnes suivies par rapport à leur lieu de vie :

- 5 vivent dans un logement autonome.
- 2 sont hébergées par une structure d'accueil.
- 1 est hébergée en hôtel social.
- 3 sont logées par de la famille ou des amis.

Remarques

Les premiers suivis des personnes ayant leur propre domicile (hors suivis de personnes ayant été accompagnées au préalable par l'ACT hébergement) font apparaître de nouvelles exigences. L'intervention des professionnels dans l'espace d'intimité des personnes demande plus de temps d'approche et d'acclimatation, de mise en confiance qu'en ACT hébergement. Les professionnels doivent adapter leur pratique, qui peut être limitée, au moins dans un premier temps.

### 3.4 LA COORDINATION SOCIALE DES ACT HLM

Evénements marquants 2023 :

- Achat d'une voiture de service, afin de permettre à l'équipe HLM d'être plus autonome dans les déplacements à l'extérieur.
- Absence en longue maladie de la coordinatrice de parcours depuis mars 2023, avec des remplacements ponctuels/discontinus de juin à décembre 2023. Cette absence impacte directement les suivis, notamment par des avancées plus lentes dans les prises les charges.
- Réécriture des documents réglementaires (RF, contrat et avenant...) pour des objectifs de prise en charge plus adaptés : objectifs d'accompagnement médicosocial plus précis pour encourager un investissement de la personne accompagnée plus soutenu.
- Maintien de la recherche et de la consolidation du partenariat local.

### 3.5 LA COORDINATION MEDICALE DES ACT HLM

Durant l'année 2023, le médecin et l'infirmière ont participé à l'évaluation des fiches de signalement, ont évalué les besoins en santé des candidats au suivi ACT HLM et interviennent tout au long du parcours des personnes admises.

- Illustration de quelques interventions paramédicales en 2023 :
- Prise de rendez-vous exceptionnels par l'infirmière pour des personnes particulièrement en difficulté pour le faire elle-même.
- Accompagnements à certains rendez-vous des personnes nécessitant d'être aidées afin d'honorer le rendez-vous et ainsi pouvoir faciliter l'échange avec le professionnel de santé.
- Coordination des soins après avis du médecin des ACT HLM.
- Poser d'un diagnostic infirmier lors de visites à domicile et/ou appels téléphoniques.
- Transmissions des données de santé recueillies et/ou observées au médecin des ACT HLM ou au médecin traitant.
- Transmissions des données sociales recueillies et /ou observées à la coordinatrice de parcours.
- Partenariat engagé avec la Pharmacie Solidaire pour récupérer des produits qui sont redistribués aux personnes accompagnées sans ressources, selon les besoins.

## 3.6 PRINCIPALES ACTIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSEES EN 2023

- Accueil d'une personne (SDF) en ACT hébergement, pour permettre une entrée en formation professionnel d'aide-soignant dans des conditions plus adaptées.
  - Reprise d'un accompagnement d'une personne du fait du décès du conjoint et pour un soutien à la parentalité (3 enfants).
  - Une rupture soudaine d'accompagnement par le retour au pays de la personne.
  - Prise en charge des frais d'apprentissage à la locomotion pour une personne déficiente visuelle en CHU et orientation vers un ACT de Province pour un lieu de vie et un accompagnement mieux adapté à son handicap.
- Travail autour de l'observance au traitement et de la compréhension de la maladie.

Perspectives 2024 :

Nous poursuivrons la rencontre de nouveaux partenaires implantés dans notre secteur d'intervention.

L'activité de la coordinatrice des équipes mobiles mesure 27 a un impact essentiel sur la transmission des signalements aux ACT HLM. Par ses larges connaissances du territoire, elle peut rapidement transmettre des coordonnées de partenaires ou même contacter elle-même les services ou structures utiles dans l'accompagnement des personnes.

## 4 LES ACTIVITES DE LA COORDINATION MEDICO-PSYCHO-SOCIALE

Au 31.12.23, l'équipe médico-psycho-sociale des ACT 94 est composée : d'une directrice, une cheffe de service, d'un infirmier coordinateur, de 2 infirmières, 2 aides-soignantes, d'un médecin coordonnateur, de quatre travailleurs sociaux, d'une chargée de mission logement, d'un animateur socioculturel, d'une psychologue et d'un pair aidant depuis le 02/06/2023.

Les professionnels des 2 services ACT se sont particulièrement mobilisés dans du travail collectif et collaboratif et dans des formations.

### 4.1 TRAVAIL COLLECTIF, COLLABORATIF ET FORMATIONS

#### Groupes de travail

- 6 journées et une ½ journée « procédures » ont été réalisées, permettant de finaliser la relecture et l'adaptation de toutes les procédures du service, d'écrire ensemble des protocoles d'intervention et de commencer à se familiariser avec la démarche de l'autoévaluation.
- 3 groupes de réflexions ont été animés par la psychologue : la question de l'interprétariat, le travail avec les personnes sans papier, et le lien.
- 4 interventions de l'IDEC et du médecin coordinateur ont apporté des informations sur différentes questions de santé : la drépanocytose, l'insuffisance rénale, les cancers, le corps humain.
- Des temps de réflexions en interne et avec le pôle ETP ont été particulièrement importants pour préparer l'accueil et l'intégration du pair aidant.
- Présentations et échanges avec des associations :
  - « Le Choix » sur la fin de vie (avec les cadres, puis avec les professionnels et enfin avec les résidents lors d'un Groupe d'Expression).
  - La MCATMS (Maison Commune des Addictions des Troubles Mentaux et de la santé) de Villejuif.

#### Formations / Colloques

- Formations/colloques concernant des problématiques des personnes étrangères :
  - Accompagner les primo arrivants en prenant en compte leur expérience migratoire
  - Les étrangers malades « mal/ traités » par l'Etat
  - Accès au soin des personnes en situation de précarité
  - L'interculturalité et l'interprétariat
- Colloque EXPAIRS à Rennes
  - Participation de la directrice, de l'IDEC, de la chef de service et d'une résidente.

### 4.2 ACCOMPAGNEMENT PAR LE PAIR AIDANT MEDiateur DE SANTE

L'équipe a réfléchi en amont avec l'appui du Pôle ETP (4 séances) pour préparer l'arrivée et l'intégration du pair aidant. Celui-ci a rejoint le service début juin et a suivi les 40 heures de formation ETP.

Les missions du pair aidant sont complémentaires de celles des autres professionnels en raison de sa connaissance du vivre avec la maladie et des circuits de santé. Il peut intervenir de façon informelle auprès des résidents, se mobiliser sur la restauration de l'estime de soi et sur la qualité de vie dans sa globalité.

## Les interventions

Interventions individuelles : 35	Interventions en collectif : 29
VAD : 17	Groupes d'Expression : 5
Accompagnements : 11	Convivialité : 2
VAH : 6	Accompagnements sportifs, artistiques : 10
Mise en relation entre des résidents ayant la même pathologie : 1	Groupe de paroles : 2

### Au niveau individuel

- Améliorer le « vivre ensemble » : après des échanges en équipes pluridisciplinaires et/ou avec les référents des résidents, le pair aidant a pu proposer des démarches vers des médiathèques de proximité et des lieux ressources linguistiques sur Paris ainsi que vers le partenaire Igikali d'Ivry.
- Les visites à l'hôpital (VAH) sont réparties entre les référents du résident et le pair aidant (et les autres membres de l'équipe pour les longues durées). Ses interventions permettent d'apporter une présence réconfortante, un partage de moments agréables et une discussion sur l'après hospitalisation.

### Au niveau collectif

- Le pair aidant a participé à des temps collectifs avec d'autres professionnels : barbecue, journée à la mer, Groupes d'Expression, Groupe de paroles avec des personnes en insuffisance rénale.
- Il a pu proposer et développer des actions nouvelles et dynamisantes dans différents domaines. Certaines ont été tentées sans remporter de succès avec les résidents actuels et d'autres sont plébiscitées. Pour le pair aidant, l'important est de faire des propositions différentes, complémentaires des autres professionnels, dans une dynamique qui lui est propre :
- Chorale soignés/soignants : après 3 séances, l'expérience s'est arrêtée sous cette forme par manque d'implication des résidents. Nous relancerons la proposition en 2024.
- Activités artistiques (peinture, sculpture, photos) à l'atelier des Epinettes à Paris. Malgré l'intérêt de 3 résidents, ils n'ont pas souhaité poursuivre la démarche du fait de la distance de trajet et la localisation à Paris.
- Activités sportives : piscine et salle de sport à Paris. Les groupes constitués (6 résidents pour la piscine et 11 résidents pour la salle de sport) ont été sollicités, accompagnés par le pair aidant sur 3 séances à chaque fois. Les résidents sont très motivés, solidaires et bienveillants entre eux. Le sport, considéré comme un soin, renforce visiblement l'estime de soi et la détente.

### Perspectives 2024

- Le pair aidant va poursuivre les activités sportives qui fonctionnent bien et en rechercher de nouvelles pouvant intéresser les résidents : par exemple projet d'atelier couture sur machine à coudre. L'objectif est de travailler sur l'autonomisation des résidents, pour qu'ils puissent se rendre seul ou en groupe sans accompagnateur aux différentes activités.
- Au niveau de l'équipe pluridisciplinaires et des coordinations, des aménagements sont encore à poursuivre compte tenu de la nouveauté de ce poste au sein des ACT.

## 4.3 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les difficultés au niveau des titres de séjour, première demande et renouvellement, sont toujours très importantes et impactent toujours fortement les résidents tant au niveau de leur santé physique et mentale que sur le plan économique. Tous les apprentissages, langue française, formations professionnelles, numérique, sont ralentis voire impossible quand le résident est stressé par une attente, une incertitude, un rejet de sa demande de titre de séjour. Tous les résidents concernés par ces problèmes sont en grande détresse pour penser et s'investir dans un Projet Personnalisé.

L'équipe n'a pas pu obtenir de contacts privilégiés avec la Préfecture de Créteil. Il n'a pas été possible non plus d'engager une démarche commune avec d'autres partenaires, en raison de sous-effectif et changements de personnel dans différentes structures.

Les difficultés dans la prise en charge des frais de santé perdurent également, mettant à mal certains suivis médicaux. Des besoins para médicaux (lunettes, soins dentaires) ne peuvent pas toujours être pris en charge en temps voulu, ce qui fragilise la santé globale des résidents.

Le service a pu obtenir l'accès à Ameli Pro, qui permet de connaître la situation exacte du résident au regard de sa protection maladie. Cependant, la situation reste toujours identique dans des cas de blocages de certains dossiers, car il n'a pas été possible d'obtenir un contact privilégié avec la CPAM.

Le travail de l'équipe sociale est toujours fortement impacté par ces blocages, mais le soutien, la collaboration entre professionnels permettent de maintenir une certaine détermination et persévérance dans les démarches. Les contacts et conseils pris auprès d'associations d'aide aux étrangers (Comede, Cimade...) renforcent également la pertinence des actions. La sollicitation d'avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle a été développée.

### Perspectives 2024

Poursuivre la veille réglementaire reste incontournable, tout comme la consolidation du travail partenarial avec les acteurs intervenant au niveau des droits des étrangers.

## 4.4 ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

L'accompagnement psychologique des résidents par le biais d'entretiens individuels plus ou moins réguliers, au bureau, à domicile ou par téléphone se poursuit.

Beaucoup de résidents n'ayant pas le français comme langue maternelle, un important recours à l'interprétariat est nécessaire.

Un entretien (non obligatoire) est systématiquement proposé dans les trois mois suivant l'arrivée en ACT et à chaque renouvellement du Projet Personnalisé Médico-Social.

Par ailleurs, nombreux sont les résidents qui peuvent formuler une demande de soutien psychologique ou qui sont ouverts à la rencontre avec une psychologue et réceptifs aux incitations de l'équipe pluridisciplinaire.

Cependant, en cas de diminution des espace-temps informels (petits déjeuners, convivialité,) cela réduit la possibilité d'aller vers ceux qui ne pensent pas à ou ne souhaitent pas rencontrer une psychologue pour diverses raisons.

Au niveau collectif, un atelier de groupe basé sur la médiation du collage a été proposé, en co-animation avec une coordinatrice sociale diplômée en art thérapie.

Par ailleurs, une préoccupation à propos de l'alimentation et du poids a régulièrement émergé. Pour 2024, nous prévoyons d'organiser un atelier de groupe sur ce thème.

Le suivi psychothérapeutique d'une personne accompagnée par le service ACT HLM a été mené à bien dans la mesure où aucune autre orientation n'était possible.

Il est toujours aussi nécessaire qu'un poste de psychologue dédié à ce service soit pourvu.

Pour les ACT HLM comme Hébergement, force est de constater que le partenariat au niveau psychiatrique est très complexe, les équipes mobiles du territoire étant souvent débordées et en manque de psychiatre.



## 5 L'ACCOMPAGNEMENT

### 5.1 LE PROGRAMME EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (E.T.P.)

*Cultiver le soin de soi en appartement de coordination thérapeutique pour des personnes malades chroniques.*

#### 5.1.1 Mise en œuvre du programme E.T.P. 2023

Ce programme s'inscrit dans nos pratiques et vient renforcer nos modalités d'accompagnement des personnes.

L'éducation thérapeutique permet aux résidents de s'approprier de nouvelles compétences tout en favorisant le processus de changement de comportement pour développer des attitudes favorables à la préservation de leur santé et vise l'amélioration de leur qualité de vie au quotidien avec la maladie.

Il permet aussi de favoriser la mobilisation des personnes accompagnées dans leurs parcours de vie.

La mise en œuvre de l'Education Thérapeutique du Patient permet de conforter l'accompagnement global et pluridisciplinaire attendu dans nos missions.

#### 5.1.2 Les chiffres 2023

Nombre de séances collectives réalisées :	73
Nombre de séances individuelles (dont bilans éducatifs partagés) réalisées :	93
Nombre moyen de patients par séance collective réalisée :	5
Nombre de patients différents ayant bénéficié en 2021 d'au moins une séance d'ETP	50
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet :	45
Nombre d'aidants intégrés dans le programme en 2021 (1 aidant/patient) :	1
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé d'ETP complet pour lesquels la synthèse de l'évaluation de compétences acquises a été adressée au médecin traitant ou au médecin spécialiste référent	9
Nombre de réunions de l'équipe pour la mise en œuvre ETP	77

Comme en 2022, nous avons formé 5 nouveaux professionnels aux 40h ETP.

Nous n'avons pas pu poursuivre notre collaboration avec la patiente intervenante extérieure qui coanimait les ateliers vie sexuelle et affective de la Fondation suite à des problèmes personnels.

Par contre, nous avons pu intensifier l'apport de patients intervenants en faisant participer à la construction et à l'animation 5 patients volontaires (dont 3 formés à l'ETP).

Notre programme portant sur la drépanocytose a pu être mis en route à la fin de l'année et tous nos patients souffrant de cette pathologie pourront en bénéficier en 2024.

Enfin, notre partenariat avec le Pôle de Ressources en ETP d'Île de France s'est étoffé. Nous avons signé une nouvelle convention et nous participons activement à la création d'un dispositif d'appui à l'intégration des patients intervenants à destination des équipes soignantes.

### 5.1.3 Insuffisance Rénale Chronique

(Ateliers Individuels)

Nombre d'ateliers	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 20	6



#### Présentation

Mis en route fin 2021, avec Naocare (outil proposant des supports d'information et d'éducation à destination des patients) et monté en charge en 2022, notre programme sur l'Insuffisance Rénale Chronique a pu tourner à plein régime en 2023. Ainsi, nous avons pu inclure tous les résidents de notre file active souffrant de cette pathologie, y compris les non francophones. Comme en 2022, ce programme est particulièrement adapté aux patients en attente de transplantation rénale afin de les préparer au mieux et éviter les risques post transplantation.

#### Evaluation

Ces ateliers, pratiqués à domicile à l'aide de tablettes connectées, permettent de prendre le temps d'approfondir chaque compétence en fonction des besoins de chaque patient. Ainsi, pratiquement toutes les compétences requises sont assimilées par les patients à la fin du programme.

#### Ateliers Collectifs :

Il n'y a pas eu d'atelier collectif spécifique sur l'Insuffisance Rénale en 2023. Cependant, grâce à l'arrivée d'un médiateur en santé pair aidant dans l'équipe et à la demande des résidents, un groupe de parole autour de l'Insuffisance Rénale Chronique a été constitué. Ce groupe s'est réuni 2 fois fin 2023.

#### Perspectives 2024

Le groupe de parole se réunira 1 fois tous les 2 mois en 2024 et nous continuerons notre programme individuel à domicile avec les nouveaux résidents qui entreront dans la file active.

### 5.1.4 Drépanocytose

Inspiré par notre programme dédié à l'insuffisance rénale chronique, nous avons élaboré un nouveau programme, en intégrant dès sa conception l'expertise de deux patientes intervenantes. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2023 que nous avons pu finaliser entièrement ce programme, ce qui nous a permis d'inclure seulement une patiente en décembre 2023. Maintenant que le programme est pleinement opérationnel, nous envisageons de l'étendre à tous nos patients affectés par cette pathologie au cours de l'année 2024.

Par ailleurs, nous avons organisé un atelier collectif centré sur la drépanocytose, qui a réuni quatre résidents. Forts de cette expérience, nous prévoyons de renouveler cet atelier en 2024.

## 5.1.5 Littéracie en santé

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En visio : 4	4	3

Débutés en 2020 lors de la seconde vague de covid-19, les ateliers Littéracie en santé ont continué depuis, au rythme de 2 sessions de 4 ateliers par an. En 2023 une seule session a eu lieu, car nous avons repensé le programme pour l'actualiser et le rendre plus attractif.



Ce programme est transdisciplinaire et marque une volonté d'abolition des frontières entre la ville et l'hôpital. En effet, ces ateliers sont co-animés par Dr Lucie CABREJO, Neurologue et responsable de l'UTEP de Bichat, accompagnée du Dr Aline FRAZIER, Rhumatologue et responsable de l'UTEP de Lariboisière, Mme Violette GRUIT et Mélanie MIGNOT, Coordinatrices en santé de l'UTEP de Lariboisière, Dr Audrey DECOTTIGNIES, Docteur en Pharmacie et responsable de l'UTEP Paris Saclay et de Mr Florent COCHINAL, Infirmier Coordinateur de Santé des ACT du Val de Marne à la Fondation Maison des Champs.



Ce programme permet d'être acteur de sa santé, d'améliorer le « pouvoir d'agir » en santé des participants, et leur permet de démêler le vrai du faux dans les informations accessibles sur internet concernant leurs pathologies.

### Perspectives 2024

2 sessions sont prévues au premier trimestre 2024 avec un programme resserré sur 3 ateliers.

## 5.1.6 Vie sexuelle et affective

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 4	5	6

Contrairement aux deux années précédentes, nous n'avons pas pu solliciter la patiente intervenante extérieure pour co-animer ces ateliers. Cependant, comme la demande de la part des résidents est toujours importante, nous avons animé ces ateliers avec une référente sociale, une infirmière et l'infirmier coordinateur. Cette année nous avons animé les ateliers en présentiel, cela a permis aux participants d'exprimer de nouvelles demandes que nous allons mettre en œuvre dans les ateliers en 2024.

D'autre part, nous avons signé une convention de partenariat avec l'association AIDES pour organiser 2 fois par an, des après-midis de dépistage IST dans nos locaux. Ces moments permettent également de mettre à jour les connaissances de l'équipe sur la santé sexuelle, notamment sur le VIH et les différentes façons de s'en prémunir.



## Perspectives 2024

Nous prévoyons de reconduire les 4 ateliers vie sexuelle et affective et d'organiser comme prévu dans notre convention, 2 séances de dépistage dans nos locaux.

De plus, il est apparu une demande autour d'un groupe de paroles dédié aux femmes. La première séance de ce groupe de parole aura lieu en janvier 2024 et aura également pour but de définir si ce groupe devra se réunir régulièrement (1 fois tous les 2 ou 3 mois).

Enfin, une intervention auprès de toute l'équipe médico-psycho-sociale par l'association Règles Élémentaires doit être programmée au premier trimestre 2024 afin de sensibiliser les professionnels aux problématiques liées à la précarité menstruelle.

### 5.1.7 Le sommeil

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
1	5	5

Le sommeil, enjeu de santé publique, est un déterminant de santé aussi important que l'alimentation. Il possède des fonctions particulières, indissociables de l'état de veille en mettant en jeu de nombreux mécanismes physiologiques. C'est un état dans lequel nous passons environ le tiers de notre vie et il fait partie des fonctions vitales de l'organisme comme la respiration, la digestion ou l'immunité. Les troubles du sommeil impactent la majorité de nos résidents en raison de leur histoire de vie et de leur problématique sociale et médicale

L'atelier a été coanimé par le médecin coordinateur et une travailleuse sociale.

#### Objectif principal

Reconnaitre ses capacités pour améliorer son sommeil.

#### Evaluation

Les participantes ont donné leur définition du sommeil, pris connaissance des éléments de base du fonctionnement du sommeil (horloge biologique, cycles...) ont repéré leurs difficultés (amis et ennemis du sommeil) et appris comment mieux gérer leur sommeil au quotidien (exercices de sophrologie sur chaise). Elles ont pris conscience de l'importance du sommeil et de la nécessité de sa régularité. Pour l'une d'entre elle, cet atelier l'a amené à souhaiter arrêter son hypnotique avec le soutien d'une structure d'addictologie et travailler autour de sa dépendance aux réseaux sociaux.

#### Perspective 2024

Les résidents ont bien apprécié cet atelier. Il sera programmé en 2024.

### 5.1.8 Prendre soin de soi

#### Socio esthétique

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
1	3	3

#### Objectif principal

- Prendre soin de soi de manière simple et économique
- Apprendre à faire ses soins et fabriquer ses produits avec des produits de base bon marché et faciles à trouver
- Pouvoir refaire seul ses soins chez soi.

### Evaluation générale

Pour terminer le cycle des ateliers de socio esthétique de 2022, une seule séance a été réalisée, sur le maquillage, avec une intervenante extérieure. La séance a commencé par un soin de nettoyage de la peau, c'est poursuivi par un gommage à base d'un produit fabriqué, pour finir par la réalisation d'un maquillage simple réalisable tous les jours.

### Perspectives 2024

Malgré les changements sur les postes d'aide-soignante, il est prévu de poursuivre ces ateliers qui sont très demandés par les résidents.

## Gestalt Massage

Nombre séances réalisées	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
10	4	10

Inspiré par la gestalt-thérapie, ce massage permet, par des gestes précis, de laisser émerger les émotions qui sont ensuite verbalisées pour aider à dénouer les blocages physiques et énergétiques. C'est un moment pour soi, de détente tout en travaillant le lien au corps, la verbalisation des perceptions et des sensations pour aider la personne à mieux réguler ses tensions et favoriser un mieux-être au quotidien.

### Evaluation générale

Les personnes qui ont fait du Gestalt massage ont vraiment apprécié cette expérience corporelle et souhaite poursuivre l'expérience.

### Perspectives 2024

En 2024, nous poursuivrons les séances tous les 2 mois pour 4 personnes orientées à partir des préconisations de leur projet personnalisé médico psycho social et de leur B.E.P.

## 5.1.9 Gestion des émotions

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 4	4	10

L'animation de ces ateliers est assurée par une intervenante extérieure spécialisée en ETP et une co-animatrice faisant partie de l'équipe : une coordinatrice sociale du service et un professionnel du service différent à chaque atelier.

### Objectifs

Exprimer, comprendre, identifier les émotions et les reconnaître dans la perspective d'un mieux-être :

- Verbaliser les ressentis et réussir à relier les émotions aux ressentis
- Mesurer le lien entre : acte et émotion / s'autoriser à exprimer sa créativité
- Exprimer ses émotions grâce et par l'intermédiaire de médiations artistiques dans un processus créatif.

Séance 1 et 2 : Mieux comprendre son vécu émotionnel / Mieux se connaître et mieux se comprendre.

Séance 3 et 4 : Exprimer ses émotions à travers un média artistique / médiation collage.

## Outils pédagogiques

carte de l'humeur, photo expression, jeux de croyance (pêche à la ligne/la rivière mouvante) mais aussi des réalisations à médiations artistiques dont le collage et le modelage.

## Evaluation

4 résidents ont participé activement, et ont pu exprimer leurs ressentis.

Ils ont coopéré aux activités sans réticence, ainsi que dans la démarche créative, se rendant compte des possibilités d'expression personnelle par le biais artistique.

Ils ont apprécié cet atelier, ont pris du plaisir aux activités. Ils ont fait part du bien être que cela leur avait apporté.

## Perspectives 2024

Finaliser la session de 6 séances car il reste 2 ateliers à venir. Dont le 5<sup>ème</sup> avec l'utilisation de la médiation Aquarelle et le dernier sera la réalisation de l'arbre de vie.

## 5.1.10 Alimentation

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En collectif : 10 dont 2 avec une diététicienne	8	16

Ateliers alimentation réalisés en fonction des demandes et des besoins des résidents dans le but de favoriser leur bien être

### Objectifs

Acquérir les bases d'une alimentation saine et adaptée en fonction de leur pathologie et découvrir des plats de différents pays des résidents de l'ACT.

### Séances collectives :

Plat typique d'un pays : une résidente géorgienne a proposé de faire une recette typique de son pays. De la préparation à la dégustation, toute la séance s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Pique-nique équilibré : en collaboration avec les ACT 75 de la Fondation, un pique-nique a réuni à Paris des résidents et des professionnels des 2 services. La préparation au KB avec les résidents (15 personnes) a permis de leur faire connaître des recettes simples et équilibrées.

Plat africain adapté en fonction d'une pathologie : la séance s'est déroulée avec des personnes ayant une insuffisance rénale. L'atelier a été réalisé au sein d'une cohabitation. Pour que le plat garde ses saveurs connues, mais sans ajout de sel, des épices ont été dosées et utilisées.

Atelier découverte des fruits et légumes. Courses effectuées au marché et ensuite préparation d'un repas. Le but était de faire découvrir des fruits et légumes méconnus par les résidents afin qu'ils puissent ensuite les introduire dans leur alimentation.

Atelier pâtisserie : une résidente, pâtissière dans son pays a proposé une recette typique en faisant participer 2 autres résidentes et 2 professionnelles. La dégustation a été un vrai succès. L'objectif est de poursuivre ces temps de partage de connaissances et de goûter à des desserts simples et bon marché, que chacun peut refaire seul.

Atelier autour du potassium en rapport avec l'insuffisance rénale : Les objectifs étaient de connaître les aliments riches et pauvres en potassium ainsi que connaître les modes de préparation et cuisson qui réduisent le taux de potassium des aliments. L'atelier s'est déroulé au sein d'une cohabitation. Les résidentes ont d'abord choisi le menu. Nous avons fait les courses ensemble. La cuisson des aliments a été adaptée à la particularité de leur pathologie. La dégustation a été un moment de partage.

Ateliers autour de l'équilibre alimentaire : Réalisés avec une diététicienne., ces ateliers se sont déroulés en plusieurs séances :

- La première avait pour objectif de différencier les aliments présents chez soi selon les différentes familles/catégories d'aliments et connaître leurs spécificités et prendre conscience de ses prises alimentaires actuelles et voir ce qu'il faut modifier.
- La seconde était de cuisiner une recette ensemble et l'adapter à son objectif. Il a fallu identifier les ingrédients et/ou les quantités à modifier dans la recette. Trouver une ou des alternatives à la recette. Comprendre qu'il y a plusieurs manières d'adapter une recette quand on connaît les catégories d'aliments.

Les résidents ont pu acquérir de nouvelles bases sur l'alimentation qu'ils peuvent apprécier désormais reproduire facilement.

Séances individuelles

Atelier « manger moins gras » . Réalisé 3 fois avec une résidente qui a pour objectif de perdre du poids en vue d'une greffe de rein.

Atelier plat adapté. Recette d'une soupe pour une résidente qui ne pouvait plus avoir une alimentation solide suite à une radiothérapie.

Evaluation

Les résidents et les personnes accompagnées ACT HLM sont très demandeurs et réceptifs à ce type d'ateliers

Perspectives 2024

Nous avons engagé un partenariat avec l'association IGICALI (pour des femmes avec certaines pathologies) qui propose, notamment, des ateliers alimentation 2 fois par semaine avec des nutritionnistes. Ainsi, 3 résidentes participent régulièrement à ces temps de préparation et de partage du déjeuner. En fonction des possibilités, d'autres résidentes seront orientées.

Malgré le changement de diététicienne les séances se poursuivront.

Dès le 1er semestre 2024, il y aura des interventions pour 2 groupes de résidents, à raison de 3 séances pour chaque groupe.

### 5.1.11 Sécurité sociale : « Mes droits à la sécu : assurer sa couverture sociale

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 1	9	9

Cet atelier est proposé chaque année car c'est un thème complexe et qui demande des présentations différentes pour une bonne assimilation par des résidents avec des niveaux de compréhension différents.

Cet atelier est co animé par l'IDEC et une travailleuse sociale.

## Objectifs

- Acquérir des notions sur le fonctionnement de la Sécurité Sociale (système de solidarité)
- Le financement de la Sécurité Sociale
- Les différentes branches de la Sécurité Sociale
- Connaître les différents droits de base de l'assurance maladie AME/ PUMA
- Analyser une feuille de remboursement de soins afin de comprendre le taux de prise en charge (base et complémentaire) :
- Connaître le fonctionnement de la reconnaissance de l'ALD
- Connaître les droits complémentaires : Mutuelle / CSS
- Quand et comment faire les différentes demandes

## Evaluation

Les échanges entre les participants ont été particulièrement fructueux, facilitant une interaction aisée tant entre eux qu'avec les professionnels. Les supports déployés ont efficacement encouragé la communication et suscité de nombreuses questions.

## Perspectives 2024

Pour 2024, nous envisageons une approche à deux niveaux concernant la transmission d'informations essentielles aux résidents. D'une part, nous prévoyons de communiquer ces informations de manière collective, afin de garantir une compréhension partagée parmi tous les résidents. D'autre part, nous comptons revoir ces informations sur un plan individuel, pour s'assurer que chaque résident ait bien acquis certaines compétences clés. Ces compétences incluent la compréhension de l'utilité de la carte Vitale, la capacité à renouveler sa Complémentaire Santé Solidaire (CSS) dans les délais, la connaissance des démarches pour solliciter l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), les modalités d'adhésion à une mutuelle, l'importance de passer par la caisse de l'hôpital, la compréhension de son propre régime de santé, ainsi que la connaissance des limites de la couverture à 100%.

### 5.1.12 Budget : vivre avec peu de ressource

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents qui ont participé au moins 1 fois dans l'année
1	5 3 ACT / 2 ACT HLM	10

Cet atelier a été proposé aux résidents sans ressource (uniquement avec les aides financières délivrées par les ACT) afin d'échanger et partager les outils et astuces autour de la gestion d'un petit budget.

Plusieurs supports ont été utilisés afin de rendre dynamique la séance : post it sur la notion d'argent, projection de l'outil numérique "soliguide", remise d'un flyer avec les adresses de lieux ressources (épiceries et restaurants solidaires, ressourceries, accès à la culture via culture du cœur et autres...) et échanges entre participants sur les lieux qu'ils connaissent (marchés pas cher, point relai...).

Chacun a pu s'inspirer des stratégies de tous.

## Objectifs

- exprimer ses représentations sur la notion d'argent
- échanger sur son expérience
- connaître et partager les lieux ressources



## Evaluation

Il y a eu une bonne dynamique de groupe. Chacun a pu exprimer ses difficultés pour essayer de vivre correctement avec un petit budget mais a pu aussi faire preuve d'ingéniosité, de persévérance et de créations de réseaux pour trouver comment s'en sortir à minima.

Il a été noté la différence de parcours et d'accompagnement entre les personnes hébergées à l'ACT et celles en ACT HLM. Ces dernières n'ayant pas les aides financières délivrées par les ACT se trouvent être parfois en plus grande difficulté. Leur situation nécessite un maillage encore plus important avec les associations de quartier.

## Perspectives 2024

Cet atelier est à refaire afin de questionner la notion d'argent et mobiliser les actions possibles pour trouver les lieux ressources toujours en évolution.

Dans une époque où même les associations de solidarité sont en difficulté financière avec une baisse conséquente de dons, il est de plus en plus difficile d'avoir des colis alimentaires pour les plus démunis et notamment pour les personnes sans titre de séjour.

Certaines applications (HopHopFood, Too Good To Go par exemple) voient le jour afin de repenser l'entraide alimentaire.

## 5.1.13 Impôts : Comprendre l'importance de faire sa déclaration de revenus

C'est un justificatif indispensable pour obtenir certains droits (CSS, DLS, APL...). Beaucoup de résidents découvrent ce que sont les impôts et ont peu, voire pas d'éléments de comparaison avec l'administration de leur pays respectifs.

Une seule résidente était présente mais les 2 professionnelles qui avaient préparé ce nouvel atelier ont voulu l'expérimenter.

### Objectifs

Comprendre les bases de la déclaration des revenus : qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi ?

Une seule résidente était présente mais les 2 professionnelles qui avaient préparé ce nouvel atelier ont voulu l'expérimenter.

## Perspectives 2024

Proposer à nouveau cet atelier suffisamment en amont du délai pour rendre les déclarations de revenus, pour permettre de relancer les résidents si besoin.

## 5.1.14 Ateliers logement (cf. Savoir habiter)

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
4	6	16



La question du relogement est toujours intéressante à travailler en collectif pour favoriser les échanges entre les résidents. Les séances ont été doublées par rapport à l'année dernière et ont été coanimées par différents binômes de professionnels (la chargée de mission logement, une infirmière, 2 référentes sociales et la cheffe de service).

## Objectif

- Développer les compétences des participants en matière de « savoir-habiter », en travaillant à partir de leurs représentations et en accroissant les savoir-faire pour les préparer au mieux à gérer le futur logement (sur le plan administratif, technique, symbolique, etc...).
- Comprendre et s'appropriier les dispositifs mobilisables pour le relogement et notamment le système du logement social.
- Connaitre les démarches à entreprendre avant d'entrer dans son logement.
- Savoir préparer et gérer son budget de futur locataire.

## Evaluation

Différents thèmes ont été abordés cette année, surtout sur les démarches à connaître en vue du relogement.

On peut noter toujours une bonne dynamique de groupe, de l'entraide entre les participants. Les informations échangées ont amené à une meilleure connaissance du parcours de la demande de logement. Le montant du budget à réserver pour son logement a été une surprise pour plusieurs résidents et ils ont donc pu davantage en prendre conscience.

En amont de l'atelier, des résidents sont orientés et sollicités par leur référent social ou médical en fonction du thème de la séance et des rappels téléphoniques sont effectués pour les mobiliser.

Un compte-rendu de l'atelier est restitué en réunion d'équipe et enregistré dans le logiciel de suivi.

Il n'a pas encore été possible de solliciter des partenariats, ni de faire des ateliers sur site comme prévu car cela demande une grande mobilisation des professionnels et des résidents et cela d'autant plus que la chargée de mission logement a été en congé maternité de septembre à décembre 2023.

## Perspectives 2024

Il sera important de mieux cibler les résidents pour augmenter la participation : proposer un atelier à ceux qui sont prêts à se projeter dans un logement et qui sont concernés par les démarches à moyen ou court terme.

Afin de toucher plus de résidents, il est programmé de doubler chaque atelier sur des jours différents afin que les personnes dialysées puissent en bénéficier.

Des ateliers seront à reprendre annuellement : le DALO, la proposition de logement, le budget, les dispositifs de sortie autre que le parc social.

### 5.1.15 Atelier autour du collage

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
7	3	12

Une coordinatrice sociale diplômée en art-thérapie et une psychologue clinicienne coaniment un atelier de groupe basé sur la médiation collage. L'atelier est proposé aux usagers des ACT pour réaliser des productions individuelles par le collage de différents papiers ou matières sur support plat. En fin d'atelier, un temps d'échange est proposé. Les participants décident de la destinée de leur production.

Outils pédagogiques :

Fascicule de présentation de l'atelier, livres de collages, magazines Beaux-Arts, médiation collage.

Objectifs

Expression artistique libre, imagination, création, expression de soi, verbalisation en groupe, être en groupe, mieux-être.

- S'exprimer par le média collage
- Associer, relier, séparer, découper, coller, rechercher, élaborer, imaginer, créer
- Être dans un groupe et pouvoir y échanger
- Atteindre un mieux-être par la création artistique
- Entamer un processus de changement

Evaluation

L'atelier s'est déroulé de février à juin et d'octobre à novembre 2023 à raison de deux mardis par mois.

Plusieurs ateliers ont été annulés puisqu'il n'y avait aucun participant ou juste un seul. Le nombre de participants a été très irrégulier. Certains ont investi l'atelier d'une manière régulière, d'autres ne sont venus que ponctuellement.

Ils ont participé activement, ont pu réaliser des collages à leur rythme et s'exprimer.

La plupart ont exprimé avoir pris du plaisir sur le moment de l'atelier mais ne sont pas revenus dans la durée. Un certain bien-être a pu être exprimé mais le manque de continuité des ateliers a empêché qu'un processus de changement émerge.

Perspectives 2024 :

L'atelier ne sera pas repris en 2024.

En revanche, des ateliers de création artistique (œuvres collectives et individuelles telles que fresque murale, créations manuelles) vont être proposés de janvier à juin 2024 à tous les usagers des ACT Hébergement et Hors Les Murs en vue d'une exposition lors de la Journée de la Fondation.

### 5.1.16 Ateliers Activité Physique Adaptée

Nombre de séances collectives	Effectifs moyens	Nombre de résidents différents concernés par la pratique d'au moins 1 séance dans l'année
49 (73h30)	6	19

Objectifs

- Rompre l'isolement social,
- Remettre son corps en mouvement,
- Améliorer l'aisance corporelle et valoriser l'estime de soi avec une évolution construite dans la pratique au fil des séances,
- Développer le plaisir à pratiquer une activité physique adaptée, se situer dans la perspective d'une évolution personnelle,
- Prendre conscience de ses capacités et de ses limites dans l'activité physique adaptée.

## Evaluation

L'association Viacti intervient pour l'animation des ateliers d'activité physique adaptées santé. En 2023, nous avons coanimé deux séances par semaine, puis à partir de juillet une par semaine

### Le lundi multi-activités :

- -Renforcement musculaire
- -Relaxation
- -Gym douce
- -Aqua gym



### Le jeudi : Zumba

Une prestation de zumba dynamisée par l'intervenante de Viacti et par l'infirmière des ACT/ référente APAS, avec 4 résidentes, a été réalisée au mois de juin à l'occasion de la fête des salariées de la FMDC et a remporté beaucoup de succès.

En plus de ces séances, les résidents sont invités à des rencontres sur différents thèmes liés à l'activité physique et sont toujours ravis d'y participer.

Les séances collectives se sont déroulées soit dans nos locaux soit à l'extérieur notamment au parc Pinel du Kremlin Bicêtre. Les séances de natation à la piscine du Kremlin Bicêtre. En 2023, un noyau régulier de 6 résidents a participé tout au long de l'année pour les deux séances confondues (lundi et jeudi). A l'unanimité, ils apprécient ce temps de convivialité et le bien être que leur procure l'APAS.

Pour 13 personnes, les absences et abandons en cours d'année, sont dus aux rendez-vous médicaux ou aux incapacités physiques en lien avec leur pathologie, ou bien, le résident a trouvé un emploi ou une formation, ou il/elle était en baisse de moral ou l'horaire / le jour (pour les dialysés) ne leur convenait plus...

La perte de motivation peut aussi être due aux préoccupations administratives (difficultés avec le titre de séjour) l'APAS ne devenant plus la priorité du moment.

L'intervenante de Viacti et la référente APAS échangent à tout moment, notamment avant et après la séance. De plus cette année Viacti a mis en place une plateforme permettant à la référente APAS de voir les bilans de séance et d'y ajouter des modifications si nécessaire. Ce bilan est mis par la suite sur Mediateam dans le dossier du résident.

### Perspectives 2024

Les démarches pour trouver d'autres lieux de pratique adaptés et accessibles, auprès des différentes instances communales de notre territoire, n'ont pas encore abouti, mais seront poursuivies.

Les personnes accompagnées ne sont pas encore suffisamment conscientes de l'intérêt et de l'impact de l'APAS sur leur santé en général mais surtout sur leur pathologie, au-delà de la convivialité.

A partir de la révision de notre convention de partenariat avec l'association Viacti, nous prévoyons des évaluations systématiques en amont avec le médecin coordinateur pour une prescription de l'APAS.

Dans ce cadre, Viacti mettra à disposition une autre plateforme sur Google Meet qui permettra de prendre en charge les résidents ayant cette prescription médicale.

Puis, suite à un bilan réalisé par l'intervenant APAS, nous proposerons au résident des ateliers collectifs (ou individuels si besoin) d'ETP APAS. L'objectif de cet accompagnement étant de faire prendre conscience de l'intérêt de l'APAS sur sa santé, et à long terme de devenir autonome dans sa pratique (pratique seul ou en association, club, salle, etc.).

## 5.2 LA CONVIVIALITE

Les activités sont toujours travaillées en Groupe d'Expression, résultant du travail de terrain des représentants auprès de l'ensemble des résidents.

### 5.2.1 Activités en interne

26 actions collectives internes, (petits déjeuners, projections de films, barbecues, jeux de sociétés...) ont été réalisées, en mobilisant de 6 à 10 personnes en moyenne. Ces moments sont particulièrement sollicités et appréciés par les résidents.

### 5.2.2 Activités en externe

13 sorties/visites collectives ont été réalisées cette année.

Dans la continuité de 2022, nous poursuivons la découverte de Paris de ses musées et des expositions temporaires. Quelques exemples :

- Les bateaux mouche,
- Une visite du quartier du Marais à Paris avec un Greeter (bénévole faisant partie d'une association qui propose gratuitement des visites aux personnes intéressées par la rencontre, les échanges avec les habitants d'une ville),
- L'exposition Ramsès à la Villette,
- L'exposition Zanele Muholi à la MEP (Maison Européenne de la Photographie). Cette présentation de la photographe et activiste sud-africaine sur la vie de la communauté LGBTQIA+ en Afrique a provoqué des interrogations, des échanges entre les résidents, sur un sujet qui est encore tabou dans de nombreux pays. Cela a permis à des résidents de relever que depuis leur arrivée en France « leur opinion avait changé, que d'être confronté à une nouvelle culture ouvrait l'esprit et amenait à se poser des questions auxquelles ils ne pensaient pas dans leur ancienne vie ».

Ce type de sortie est à renouveler sur d'autres sujets sociétaux.

Dans les domaines culturels et artistiques : cinéma, spectacles au théâtre de Villejuif, atelier d'une artiste partenaire.

### 5.2.3 Journée à la mer à Fort Mahon en août 2023

Participants : 19 (18 ACT et 1 ACT HLM)

Professionnels : 4 (directrice, IDEC, animateur et pair aidant)

Cette année l'ACT 94 a organisé cette journée sans les ACT 75. Bon repas, balade, baignade, danse et bronzette sur la plage : les résidents mettent leur vie parisienne en pause le temps d'une journée et profitent de ce moment de détente.

### 5.2.4 Séjour de 5 jours à Hyères (Var) du 2 au 6 octobre 2023

Participants : 11 résidents (4 femmes et 7 hommes âgés de 35 à 65 ans)

Professionnels : 4 (1 animateur, 1 coordinatrice sociale, 2 infirmières dont une formée en Activité Physique Adaptée Santé)

Le projet a été pensé autour d'une réflexion sur l'activité physique adaptée à la santé (APAS) dans un lieu privilégié.

Grâce au partenariat avec la fondation Cognacq Jay, nous avons pu bénéficier de la location de la Villa Marguerite à Giens près de Hyères (83).

Le projet s'est construit au fil des mois (4 séances) avec un groupe de résidents qui a largement évolué, du fait de leur pathologie et de leurs emplois et formations respectifs.

Ces temps d'échanges ont permis de construire le programme (visite de la vieille ville de Hyères, traversée en bateau jusqu'à l'île de Porquerolles), de mobiliser et d'impliquer le groupe sur tous les aspects de la vie du séjour.

Le trajet s'est effectué en train. Les participants ont été accueillis dans des chambres doubles avec partage des salles de bain.

Les repas pris en commun étaient préparés par la maitresse de maison dans le souci de l'équilibre alimentaire et de la découverte de produits locaux. Les restrictions alimentaires en fonction des différentes pathologies ont été transmises en amont lors de nos échanges réguliers avec l'équipe de la Villa.

Les activités se sont organisées autour de l'APAS toujours en lien avec l'état de santé de chacun. Les résidents ont été extrêmement volontaires et participatifs. Leur encouragement et leur bienveillance au sein du groupe ont permis une vraie dynamique.

Ceux, désireux de se mettre en mouvement tôt le matin se voyaient proposer une petite marche sur le site. Chaque jour, un groupe constitué de 5/6 résidents a pu participer aux séances d'aquagym sur la plage de la Villa à 5min à pied de celle-ci. La baignade fut une découverte pour certains d'entre eux et un plaisir partagé par tous. De même, dans le cadre d'octobre Rose, une initiation au yoga a été proposée et a été très appréciée par tous.

De façon générale, l'entraide s'est installée très rapidement et a fédéré le groupe.

Chaque résident s'est autorisé à lâcher prise, amenant des soirées riches en échanges collectifs et individuels entre eux ou avec les professionnels. La danse s'est invitée lors de ces moments privilégiés. Ce séjour a été une parenthèse dans un quotidien chargé d'inquiétudes diverses (pathologie, situation administrative précaire, isolement...) Certaines situations ont pu être dédramatisées grâce à l'humour apaisant quelques tensions.

Les bienfaits du séjour se sont mesurés dans le temps. Les liens ont perduré. Une soirée s'est organisée au sein des ACT afin de se rappeler les bons moments autour d'un repas convivial et d'une projection de photos du séjour.

## 5.2.5 Fête de fin d'année

Participants : 35 résidents et 2 personnes et 1 famille en tant que personnes accompagnées par les ACT HLM

Professionnels : toute l'équipe des ACT et ACT HLM

La ville d'IVRY a mis gratuitement une salle à disposition. La préparation de la salle, le service à table et l'animation ont été menés à bien par l'ensemble des professionnels.

La soirée a commencé par une présentation par les professionnels les affiches préparées de façon ludique sur les 10 questions posées dans le cadre du travail avec Approche Médiation. Les professionnels ont expliqué et aidé les résidents qui le souhaitaient à y répondre de façon anonyme.

Les résidents ont dans l'ensemble bien apprécié le repas (plats livrés par un traiteur) et ont dansé dans la bonne humeur générale.

## 5.3 LE NUMERIQUE

Avec la dématérialisation, les apprentissages et ou les consultations par visioconférence, les démarches peuvent être complexes pour des personnes non initiées. Des ateliers en collectif et en individuel sont proposés afin de réduire la fracture numérique.

Les objectifs sur les ordinateurs

- Repérer tous les éléments et périphérique de l'ordinateur
- Monter un PC, l'allumer, le démarrer, l'éteindre et le débrancher
- Visualisation du bureau de l'ordinateur avec explication, ouverture d'une fenêtre
- Les différents types de clavier, l'usage des touches spécifique comme shift, ALT GR et le cadenas
- Apprendre à surfer sur internet en toute sécurité
- Se connecter à sa boîte mail

Les objectifs sur les Smartphones :

- Installer une carte Sim et ou une carte SD
- Allumer le smartphone
- Sélectionner la langue du téléphone et valider les conditions
- Se connecter au wifi
- Entrer sur son compte Google ou en créer un
- Créer un mot de passe ou autre moyen de verrouillage et de déverrouillage
- Télécharger des applications
- Entretien l'appareil et mise à jour des applications

60 entretiens individuels ont été menés autour du numérique, permettant de déterminer le niveau de chaque résident, d'adapter l'apprentissage en fonctions de leur niveau de connaissance.

6 ateliers collectifs ont été menés en interne.

Evaluation générale

Comme chaque année, différentes activités proposées ont dû être annulées, pour des raisons climatiques, du fait de l'indisponibilité de certains résidents (hospitalisation, rendez-vous médicaux ou administratif, oublis du rendez-vous, etc.)

Dans l'ensemble, les résidents sont plutôt satisfaits de l'offre qui correspond et répond à leurs envies. Le planning mensuel préparé avec les résidents volontaires est présenté à chaque Groupe d'Expression par l'animateur et relayé par un affichage, un envoi par mail et sur le groupe WhatsApp des résidents. Le planning reste flexible, ce qui permet de répondre à des demandes plus spontanées.

Perspectives 2024

Les résidents ont assimilé le fonctionnement des temps de convivialité : planification et choix des activités, consultation et communication dans les Groupes d'Expression et par les représentants des résidents.

Sur le plan numérique, l'objectif est de rendre les résidents plus autonomes, notamment en élaborant un livret individuel de suivi de leurs apprentissages (avec des pictogrammes, captures d'écrans.)

## 5.4 LES GROUPES D'EXPRESSION

Nombre de rencontres présentiel en 2023	Nombre moyen de participants
10	7

Le rythme des rencontres est à présent mensuel

### 5.4.1 Thèmes abordés en 2023

1. Des demandes pour plus actions collectives : matinée sportive avec un petit déjeuner, barbecue, balades, travaux manuels (type peinture, couture, poterie...)
2. Comment développer plus de solidarité entre résidents en cas d'hospitalisation de l'un d'entre nous.
3. Comment relever la satisfaction des résidents, comment améliorer la mobilisation à la vie du service et aux actions collectives proposées.

### 5.4.2 Les solutions proposées :

1. Le planning a été pensé pour répondre aux demandes / Création d'un Quizz ludique et éducatif sur le fonctionnement et les règles aux ACT.
2. Demander au résident hospitalisé s'il est d'accord pour que l'information soit transmise aux autres résidents, pour qu'il puisse recevoir des appels et/ou des visites.
3. Dans le cadre de la préparation de l'évaluation du service en 2024 et du fait du constat des difficultés de compréhension de certains aspects du fonctionnement du service, la relecture de la charte des droits et des personnes accueillies libérées de la personne accueillie a été entreprise. A chaque séance du Groupe d'Expression est lu, commenté 2 à 3 articles de la Charte.
4. Lancement en novembre 2023 du projet de réunions trimestrielles entre l'animateur et les représentants des résidents, pour améliorer la communication des représentants avec le service, pour renforcer la participation de plus de résidents aux actions proposées. Un groupe WhatsApp a été créé afin de faciliter les échanges.
5. Les représentants ont proposé la démarche de « l'aller vers » : rencontre au domicile des résidents ou en petits groupes en extérieur afin d'échanger sur les bienfaits de la participation aux activités et ou aux ateliers Les représentants envisagent de faire une réunion générale sans les professionnels en 2024.

## 5.5 LES RENCONTRES DE LA FEDERATION SANTE HABITAT

- Nombre de rencontres : 4 uniquement en visioconférence
- Nombre de participants : en moyenne 9 résidents

Thèmes abordés

Le « développement du pouvoir d'agir » et l'organisation de la journée nationale du handicap.

Dans la continuité de l'années précédente, les résidents des ACT 94 voulaient surtout créer du lien avec les autres structures franciliennes, pour faire émerger des projets à faire ensemble.

Lors de la journée nationale du handicap du 20 juin 2023, quelques structures de la région parisienne se sont rencontrées, mais sans élaboration de perspectives de collaboration. Des professionnels ont échangé leurs coordonnées pour, peut-être, prévoir quelques actions communes.



Perspectives 2024 :

- Poursuivre et renforcer le travail de stimulation de la participation des résidents.
- Continuer à informer et stimuler les résidents à leur participation au comité de pilotage de la Fédération Santé Habitat, ainsi qu'à la journée nationale des résidents en A.C.T.

## 5.6 LES INTERVENTIONS DU CABINET APPROCHE MEDIATION

Le cabinet Approche médiation accompagne les résidents des ACT 94 et 75 depuis 2019. Il s'agit de proposer aux résidents un espace de parole libre, sans la présence des professionnels, pour aborder les sujets qui les concernent tous en tant que résidents. C'est un groupe mixé entre les résidents des ACT 75 et 94. Les séances se déroulent en alternance à Paris et dans le Val de Marne.

Nombre de séances en 2023	Nombre moyen de participants
5	6

Les thèmes abordés sont les mêmes que ceux du travail précédent, finalisé en 2019, ce qui va permettre de faire une évaluation sur les points qui étaient à améliorer et de relever s'il y en a de nouveaux.

L'objectif est de retransmettre à tous les résidents les résultats de ce travail, que les professionnels s'en saisissent pour apporter des améliorations dans le fonctionnement du service.

## 5.7 LES AUTRES PARTENARIATS

Etant donné que les professionnels des ACT ont été plus fortement mobilisés en 2023 sur des groupes de travail en interne, des formations en interne et en externe, les démarches vers de nouveaux partenaires ont été réduites.

Des référentes sociales ont rencontré l'association Crésus (en soutien dans la préparation de dossiers de surendettement).

Des contacts ont été également pris pour des dossiers complexes avec la Cimade, le Comède, des avocats, la défenseuse des droits.

Une référente sociale et la chef de service ont participé à une réunion organisée par les services de la Mairie du Kremlin Bicêtre sur l'ouverture d'une épicerie solidaire. Cette rencontre a permis de représenter le service des ACT, pour peut-être tisser plus de lien avec cette municipalité dans l'avenir.

La chef de service a assisté à la soirée d'inauguration du DAC 94.

Des réunions dans les locaux du CCAS Ivry et de l'Etape ivryenne d'Emmaüs (pour le service de domiciliation utilisé par des résidents) ont permis à des représentantes de chaque corps de métiers des ACT (référentes sociales, infirmières, aide-soignante et la chef de service) de se présenter et de comprendre le fonctionnement de ces services de proximité.

Perspectives 2024

Se rapprocher des instances et structures de chaque ville où sont implantés les logements des ACT est une orientation à développer dans l'objectif de les faire connaître et utiliser par les résidents. L'accès au numérique en 2022.

## 5.8 NUMERIQUE INTERNE

Mise en production en octobre 2021, notre plateforme logicielle SAAS (Software As A Service) est maintenant utilisée par toute l'équipe en tant qu'outil principal tant pour les dossiers usagers que pour le planning et les transmissions par l'ensemble de l'équipe.

Il a fallu, de nouveau, paramétrer le logiciel pour tenir compte des évolutions du service, notamment pour faire face aux exigences des nouveaux RASA, en particulier pour le service HLM.

A la fin de l'année, nous avons contractualisé avec l'ANS dans le but de pouvoir bénéficier des financements SONS pour avoir accès aux services socles du Ségur, INS, DMP et MSS. En décembre, le premier test d'interrogation INS intégré dans Médiatteam a fonctionné.

En 2024, il est prévu de déployer l'accès INS, d'ajouter l'accès DMP et de mettre en place la MSS pour tous les professionnels médicaux et paramédicaux.



## 6 LA GESTION DES APPARTEMENTS

### Par le responsable du service logistique

Les missions sont maintenues pour l'entretien technique, l'équipement, les petites réparations dans les logements et dans les bureaux.

En 2023, il a collaboré au déménagement des bureaux de Vitry (fin de location) et à l'équipement de nouveaux bureaux et à la supervision des travaux effectués par une entreprise d'insertion (au 110 bis av de Fontainebleau – le KB).

#### Perspectives 2024

Il a été déterminé une limitation dans les missions du responsable du service logistique pour les déménagements importants et les travaux de remise en état des logements. Ces actions seront effectuées par des entreprises d'insertion, afin que le professionnel des ACT 94 reste opérationnel pour toutes les missions du quotidien qui demandent de la réactivité et de la disponibilité.

### Par les aides-soignantes.

Le soutien apporté par les aides-soignants aux résidents dans l'appropriation de leur nouvel espace de vie est une étape importante. Cela passe par une mise en confiance sur le long terme, le suivi des démarches faites conjointement, une éducation sur les actes de la vie quotidienne, et une transmission des connaissances dans le but d'une bonne gestion de leur logement (seul ou en cohabitation).

#### Points Marquants en 2023

Les 2 aides-soignantes ont dû être remplacées entre septembre et octobre 2023 : l'une dans le cadre d'un congé maternité et la seconde dans le cadre d'un projet de formation longue (dans le but d'une reconversion professionnelle). Après un bref temps d'appropriation du poste, les 2 nouveaux aides-soignants se sont rapidement intégrés dans l'équipe pluridisciplinaires, avec notamment la mise en place de la collaboration avec leur binôme infirmier.

Ils se sont rapidement mobilisés dans :

- -une réorganisation des protocoles (l'utilisation du matériel, etc.) à destination des résidents,
- -une redéfinition de la répartition des tâches de chaque professionnel,
- -la réécriture des formulaires des états de lieux (entrant, intermédiaire et sortant),
- -la réalisation d'un protocole (avec l'assistante de direction, le responsable des services techniques et la cheffe de service) sur la prise en charges du matériel cassé par le résident pendant son séjour.

Les 2 nouveaux professionnels ont su rapidement engager une bonne communication avec les résidents, ce qui a été très important afin que l'absence des anciennes aides-soignantes n'aie pas trop d'impact sur la continuité de leur prise en charge.

#### Perspectives 2024

Afin d'être dans la cohérence de l'élaboration des Projets Personnalisés, il est prévu de déterminer de façon formelle les dates des états des lieux intermédiaires, avant les Bilans Educatifs Partagés des résidents. Cela permettrait de retravailler si besoin sur différents points, comme par exemple « le savoir habiter ».

Du fait du changement rapproché des aides-soignantes en cours d'année, il n'a pas été possible de mieux étudier en détails ni de commencer la démarche de personnalisation des logements pour les résidents qui le souhaitent. Cette démarche sera conservée et travaillée comme axe d'amélioration en 2024.

## 7 LA DEMARCHE QUALITE EN 2023

### Les actions réalisées en 2023 dans le cadre de la démarche qualité :

En 2023, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre dans le cadre de la démarche qualité, marquant ainsi une année d'engagements conséquents pour améliorer les services :

- Les procédures du service ont été révisées et mises à jour, assurant ainsi une adéquation avec les standards actuels.
- L'équipe s'est appropriée la grille Synae, un outil important pour évaluer et améliorer la qualité des soins.
- Un processus d'auto-évaluation a été lancé, impliquant à la fois les professionnels et la direction, marquant un pas important vers l'amélioration continue.
- Des préparations spécifiques ont été réalisées pour impliquer les résidents dans cette démarche qualité.
- Tout au long de l'année, des discussions sur les notions de bienveillance et d'éthique ont été encouragées.
- L'équipe a participé activement à la mise à jour du projet de service, témoignant de son engagement envers l'amélioration de la qualité.
- Une approche médiation a été explorée pour étudier la satisfaction des résidents, permettant une écoute et une réponse plus adaptées à leurs besoins.
- Des réflexions approfondies ont été menées autour des Bilans Éducatifs Partagés, visant à renforcer l'accompagnement personnalisé des résidents.

En termes de documentation et de procédures, de nombreuses avancées ont été réalisées :

- La création et la mise à jour de procédures et protocoles clés, incluant les protocoles pour les situations d'urgence, la gestion des médicaments et déchets infectieux, l'intégration des nouveaux salariés, et l'accueil des stagiaires.
- Des protocoles spécifiques pour le suivi des résidents hospitalisés, la gestion des cohabitations et des incidents impliquant des biens cassés par les résidents ont été élaborés.

Une journée dédiée aux procédures a été organisée pour l'équipe, favorisant une immersion dans les processus théoriques et leur application pratique, et permettant d'identifier les besoins d'actualisation.

La formation des équipes à la "Culture de la bienveillance" a été réalisée avec l'organisme Formassad, impliquant 15 professionnels.

La réactualisation du règlement de fonctionnement a été mutualisée entre les deux services ACT de la Fondation, témoignant d'une volonté d'harmonisation.

Enfin, la reprise des groupes de parole avec le cabinet "approche médiation" a permis de recueillir efficacement la satisfaction des personnes accompagnées.

### Perspectives 2024

Pour l'année 2024, nos ambitions sont clairement définies avec un ensemble d'actions planifiées pour continuer à améliorer la qualité de nos services et la satisfaction de nos résidents et personnes accompagnées. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement individualisé de chaque résident et personne accompagnée, avec l'intervention d'un pair aidant médiateur en santé, qui les assistera dans la réponse à un questionnaire de satisfaction. Cette démarche vise à recueillir des retours précis pour affiner et ajuster nos pratiques.

Nous prévoyons également de finaliser la mise à jour du projet de service et des documents contractuels pour les deux services ACT, garantissant ainsi que notre cadre d'intervention reste en adéquation avec les besoins actuels et futurs de notre public.

La formation continue des professionnels sera une priorité, avec l'objectif de renforcer les compétences individuelles et la cohésion d'équipe. Nous envisageons des formations spécifiques, telles que la psychopathologie, la gestion des addictions et l'approfondissement de la posture professionnelle, pour doter nos équipes des outils nécessaires à une prise en charge optimale.

L'année sera également marquée par la préparation et la réalisation de l'auto-évaluation grâce à la nouvelle plateforme SYNAE, outil qui facilitera notre démarche d'amélioration continue. De plus, une évaluation externe est prévue fin 2024, ce qui constituera une occasion supplémentaire de valider nos pratiques et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration.

Enfin, le renforcement de nos liens avec les partenaires de notre territoire restera au cœur de notre stratégie. Les rencontres programmées et la formalisation de nouvelles conventions seront essentielles pour consolider notre réseau et optimiser notre réponse aux besoins de ceux que nous accompagnons.

## 8 LES RESSOURCES HUMAINES

### Les effectifs des ACT 94

Fonction	ETP sur l'année
Direction	1.24
Encadrement	1.62
Administration	2.10
Gestion	0.49
Services généraux	0.47
Socioéducatif	5.60
Para médical	5.11
Médical	0.60
TOTAL	17.23

### Les effectifs des ACT HLM

Fonction	ETP sur l'année
Socioéducatif	1.30
Médical	0.20
TOTAL	1.50

### Les formations suivies par les équipes 2 équipes

Thèmes	Nombre d'heures totales	Nombre de personnes
PSC1	63	9
VIH/SIDA, IST/HEPATITES	324	15
DU coordination de parcours et gestion de cas	98	11
Approche d'autres cultures pour mieux accompagner	1	1
La santé mentale et l'accompagnement en ESMS	14	1
Protection sociale des personnes migrantes et délivrance d'un titre de séjour	14	1
Sophrologie ludique	35	1
Communication non violente	28	1
APAVE Habilitation électrique	14	1
TOTAL	591	41

## 9 LA COORDINATION DES EQUIPES MOBILES MESURE 27 DU VAL DE MARNE

L'activité de coordination des équipes mobiles Ségur mesure 27 a pu se mettre en place à partir de novembre 2022. Cette nouvelle activité a comme missions principales :

- Le développement de l'interconnaissance des équipes mobiles du territoire, la création d'outils communs et leur actualisation.
- Un appui technique aux équipes ainsi que des échanges de pratiques.
- Le développement du réseau médical, social et de tous les acteurs du secteur AHI.
- Une communication régulière avec le comité de pilotage départemental.

L'activité de coordination des équipes mobile Ségur mesure 27 a pu commencer par un premier travail de rencontres des différentes équipes et d'animation des premières réunions inter équipes. Cette prise de connaissance rapide des différentes équipes et de chaque professionnel a permis de détecter les premières problématiques rencontrées sur le terrain : notamment l'accès aux traitements, les orientations spécifiques et la mobilité sur le territoire.

La sollicitation des équipes mobiles dans le cadre d'une mise à l'abri importante sur le Val de Marne a permis de déployer complètement la mission de coordination entre les équipes mais également avec les partenaires du territoire. Cette intervention commune, toujours en cours, a accéléré la création d'outils communs pour faciliter le travail inter équipes mais également avec d'autres équipes mobiles du territoire (équipes mobiles de psychiatrie notamment, mais aussi plateforme de vaccination, CMS). Des échanges réguliers avec l'ARS ont également permis un suivi sanitaire et une réponse rapide aux différentes problématiques de santé rencontrées.

La coordinatrice a pu développer de nombreux outils de travail commun : la plaquette commune est finalisée et validée par l'ensemble des acteurs. La trame de fiche de signalement est également faite.

La mise à l'abri a permis le développement de nombreux outils de transmissions : tableau de suivi inter équipes, tableau de suivi transversal aux acteurs intervenants : EMPP, équipe socio-éducative, création d'un Teams dédié et d'un groupe WhatsApp, création d'un répertoire interne.

La coordinatrice a également pu rencontrer de nombreux partenaires intervenant avec les équipes : EMPP, CLSM, service de promotion de la santé, CMS, Pharma Solidaires.

Des rencontres sont à venir : assistantes sociales hospitalières, Accueils de jour, Maison des femmes, associations diverses du territoire. Les rencontres se font avec certains membres des équipes mobiles en fonction du territoire et des missions effectuées par les partenaires rencontrés. Suite à ces rencontres, une communication régulière est faite vers les équipes, directement suite aux rendez-vous ou lors des réunions inter-équipes.

Un appui technique est également fait par la coordination dans le cas de situations complexes qui nécessitent soit des mises en lien, soit des orientations spécifiques, soit l'intervention de plusieurs équipes. La recherche de nouveaux partenaires est alors nécessaire et un retour est fait rapidement à l'ensemble des équipes afin de partager certains contacts utiles aux prises en charge.

Des échanges ont également pu être organisés par la coordinatrice entre les professionnels des différentes équipes d'autres territoires. Ces temps permettent d'échanger autour des pratiques, d'éventuels partenaires communs et des difficultés rencontrées de façon transversale.

L'année 2023 poursuit l'activité débutée en 2022.

Les rencontres entre les équipes mobiles seront maintenues régulièrement. La poursuite des rencontres avec les partenaires est une mission essentielle pour le développement de l'activité des équipes.

Un travail de coordination est également en cours pour développer l'activité des équipes dans les hôtels sociaux du territoire.

Un travail est également prévu avec les IDE des équipes afin de construire une fiche de bilan sanitaire commune et modulable aux différents types d'interventions des équipes.

Effectifs de la coordination mesure 27 :

Fonction	ETP sur l'année
Encadrement	0.82

## CONCLUSION

L'année 2023 s'est révélée particulièrement riche et dynamique, en grande partie grâce à l'engagement et à la motivation de nos équipes. Leur dévouement nous a permis de maintenir une approche à la fois attentive et proactive vis-à-vis de l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux personnes que nous accompagnons. Parmi les temps forts de l'année, on note l'augmentation du nombre de places en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) d'hébergement et l'introduction du rôle crucial de médiateur de santé pair aidant. Nous avons réussi à intégrer et ouvrir quatre nouvelles places d'hébergement cette année, et cinq places supplémentaires dédiées aux ACT HLM ont été attribuées en fin d'année.

Cependant, il est nécessaire de souligner à nouveau les défis croissants auxquels sont confrontés les résidents étrangers malades, notamment les obstacles rencontrés pour le renouvellement ou l'obtention d'un titre de séjour. Cette situation complexifie considérablement leur capacité à envisager sereinement leur parcours de soins et leur projet de vie. L'accès de plus en plus restreint aux droits entraîne des perturbations alarmantes dans la prise en charge médicale et place les professionnels qui les accompagnent face à des difficultés notables, allant jusqu'à remettre en question le sens de leur mission. Certains résidents, pourtant prêts à vivre de manière indépendante grâce à l'autonomie acquise dans la gestion de leur pathologie et une bonne compréhension des démarches administratives, se retrouvent dans l'incapacité de quitter les ACT faute de titre de séjour valide. Cette situation entrave la libération de places précieuses au sein des ACT.

Pour l'année 2024, nous prévoyons d'organiser des rencontres et des groupes de travail inter ACT 94, dans le but de partager nos expériences et de mettre en lumière les difficultés grandissantes liées à l'accompagnement des personnes en ACT perdant leur droit de séjour. De telles initiatives visent à identifier des solutions pour les résidents dont le processus d'autonomisation est en suspens.

Concernant le service HLM et la coordination des équipes mobiles du Val de Marne, nous envisageons de développer une cartographie du Val de Marne. Cet outil devrait grandement faciliter le travail en réseau pour les équipes mobiles et les partenaires locaux. Nous continuerons, bien entendu, à œuvrer pour le développement et le renforcement de nos partenariats, essentiels tant pour notre équipe mobile que pour le service d'hébergement.